

DIRECTION SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES

MECS Maison de l'Enfance de La Trinité

81 Bd J-D Blanqui – 06340 La Trinité

Tél. 04 97 00 04 93

Fax 04 97 00 01 11

[direction-enfance-famille@fondationdenice.org](mailto:direction-enfance-famille@fondationdenice.org)

[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)

## **BILAN DE LA PLATEFORME JEUNES**

### **ANNEE 2019**

Face à la complexité grandissante des problématiques cumulées, la spécialisation, la multiplication des intervenants, l'intrication des dispositifs, la variabilité et l'instabilité des parcours,

la plateforme au service des jeunes, initiée en janvier 2018, est une façon de répondre à une coordination de parcours et de projets de jeunes de 16 à 25 ans, en rupture sociale et familiale. Elle a vocation à faire du « sur mesure » avec chacun d'eux.

La plupart de ces jeunes, dont les parcours sont chaotiques, cumulent les ruptures, les échecs.

Certains d'entre eux sortent de plusieurs placements en institution et se retrouvent à la rue.

L'idée est de décloisonner les prises en charge éducatives et sociales, de les combiner pour accentuer l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes. Il s'agit de construire avec chacun d'eux un projet professionnel et de les soutenir dans ses démarches pour concrétiser ce projet.

Les jeunes qui viennent à la Plateforme sont orientés par plusieurs partenaires comme la Mission Locale, les MSD, des partenaires en interne ou par d'autres jeunes (bouche à oreille). Notre travail repose sur l'accueil du jeune, son admission, la prise en compte de son parcours, de ses besoins pour ensuite la mise en place d'un accompagnement personnalisé très individualisé et adapté. Il s'agit de garantir par la complémentarité des approches et la mutualisation des ressources au sein de la Fondation et avec les partenaires extérieurs une insertion par le logement, l'accès à une formation ou un emploi, l'accès aux soins, l'accès aux droits, la lutte contre le désœuvrement, en les abordant simultanément et plus de manière séquencée.

L'équipe intervient de manière souple et adaptée afin de répondre aux besoins du jeune :

- L'accueil du jeune et son admission,
- L'appréciation de chaque situation,
- La prise en compte de son parcours, de ses besoins,

- L'accompagnement adapté et individualisé,
- La mise en œuvre et le suivi continu,
- L'évaluation de l'accompagnement et de l'issue trouvée

Nous avons mis en place depuis le début de notre fonctionnement une permanence à la Mission Locale Nice centre une fois tous les quinze jours et depuis 2019 nous assurons une permanence supplémentaire sur l'antenne de la Mission locale de Nice ouest.

### ÉLÉMENTS CHIFFRES DE LA PLATEFORME AU SERVICE DES JEUNES POUR L'ANNEE 2019.

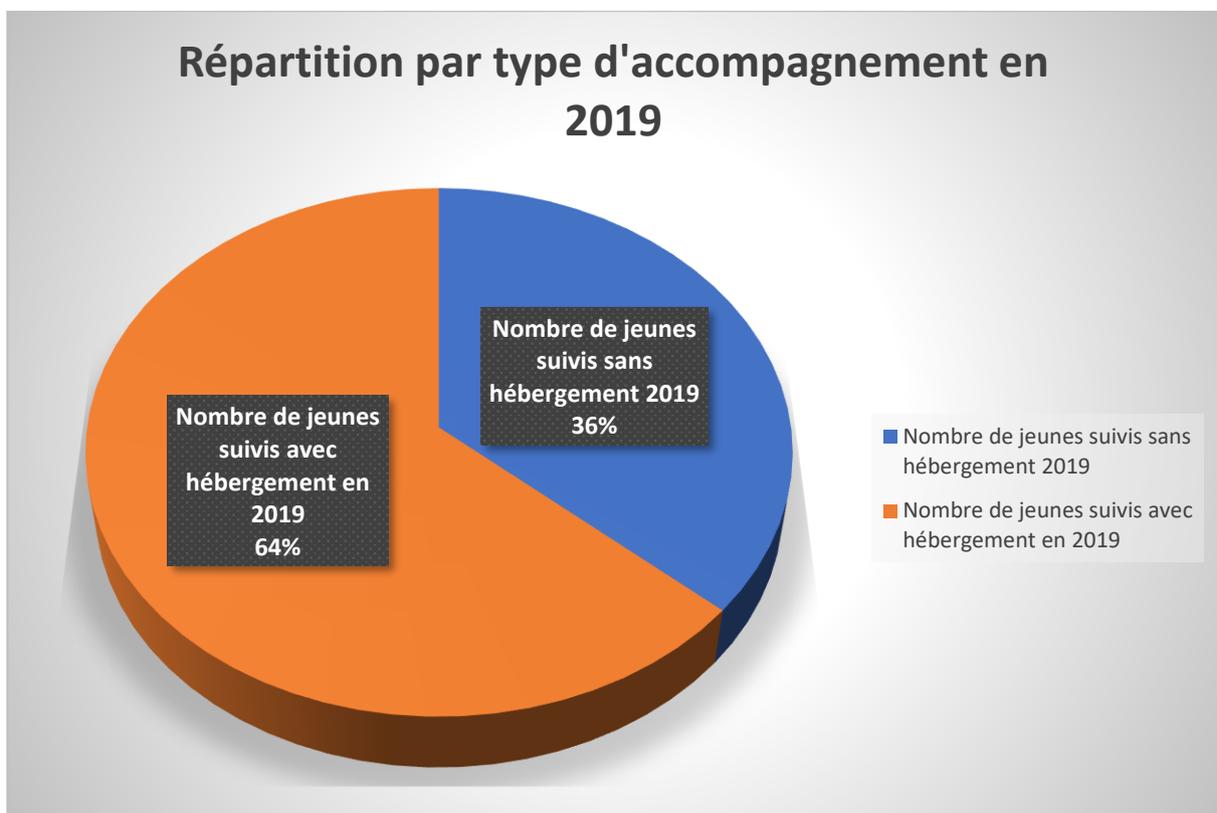
Les principales raisons d'admission sur le service sont essentiellement liées aux ruptures sociales et familiales. Les jeunes se retrouvent abandonnés sans aucune ressource financière, livrés à eux-mêmes et pour 60% d'entre eux sans logement. **63 jeunes ont pu bénéficier d'un logement sur les 99 jeunes accompagnés.**

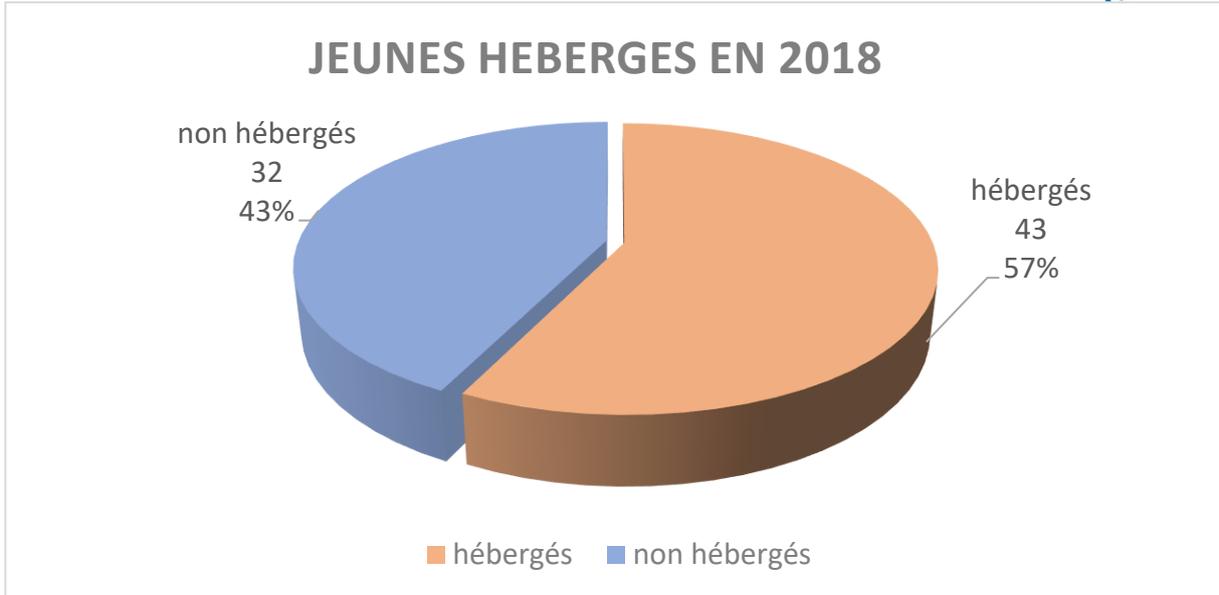
**Résultats 2019** : 99 jeunes accompagnés, dont 39 filles et 60 garçons. La moyenne d'âge est de 22 ans. Sur 67 sorties en fin 2019, Plus de 50% ont retrouvé un emploi ou repris des études à leur sortie et plus de 90 % sont stabilisés dans un logement.

En 2018, nous avons suivi 75 jeunes dont 7 jeunes majeurs sortants de foyers et 8 anciens MNA.

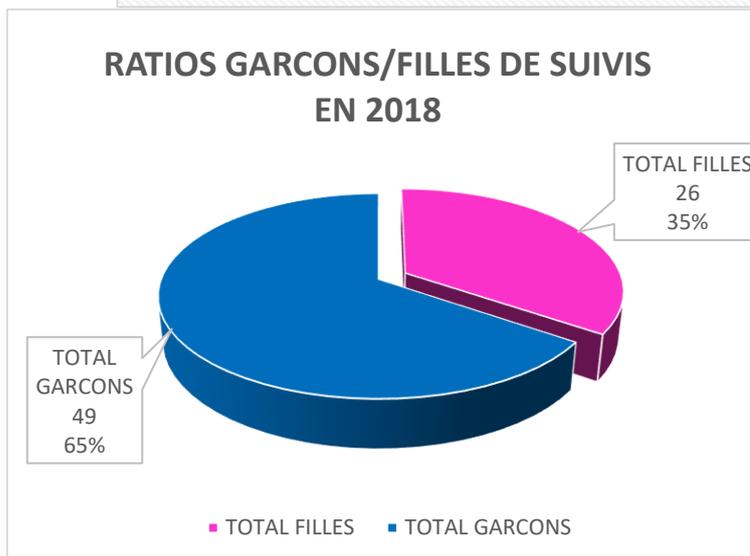
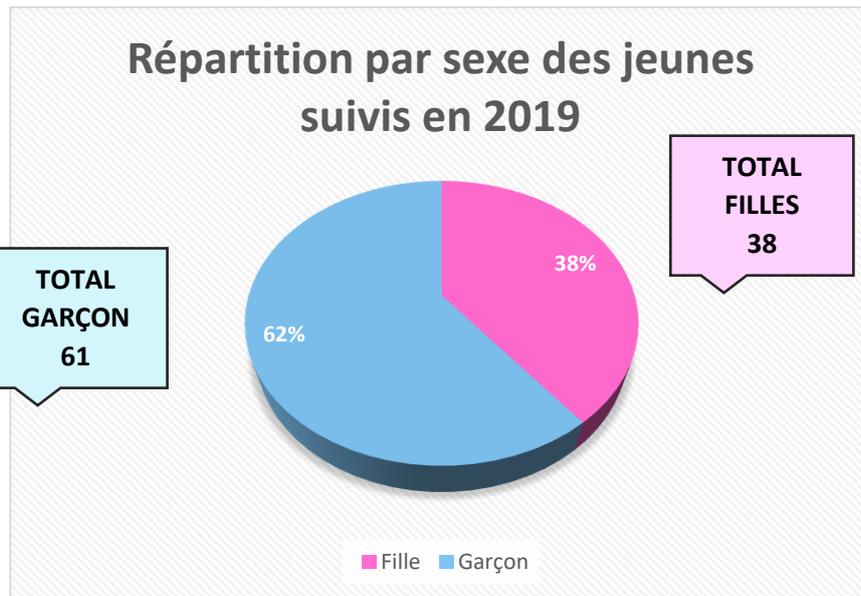
En 2019, nous constatons une augmentation : soit sur 99 jeunes suivis, 13 sortent des dispositifs ASE et 30 sont des anciens MNA

La part des accompagnements avec hébergements a augmenté de 7 points entre 2018 et 2019.





## 1 – RATIO FILLES / GARCONS



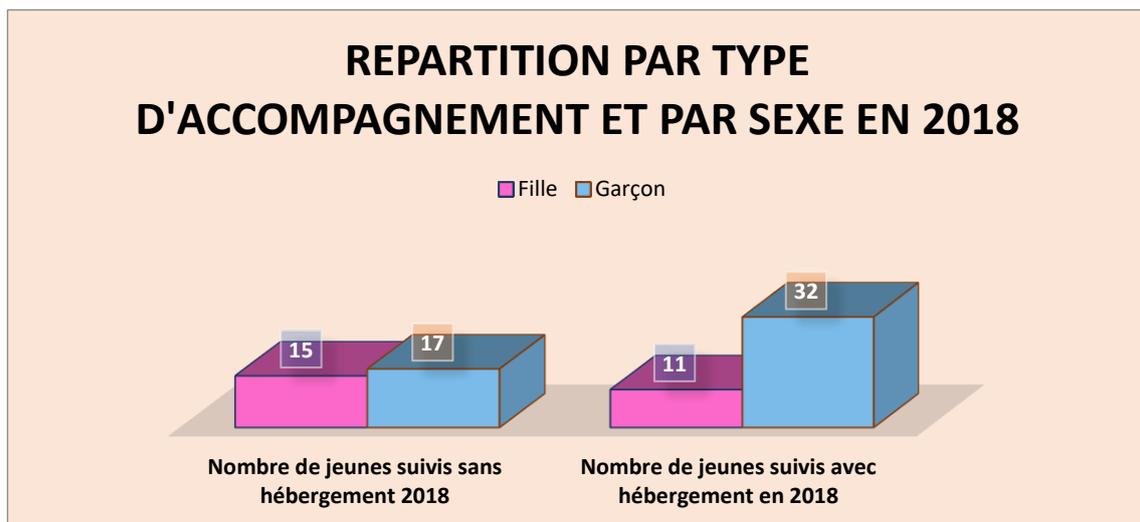
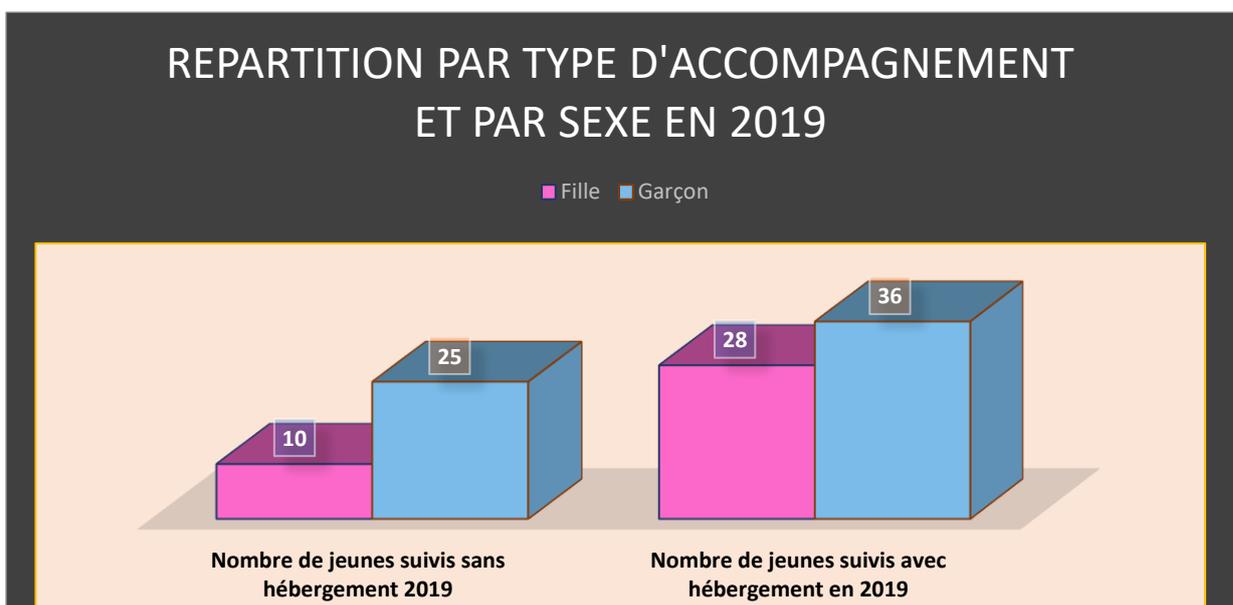
La Plateforme Service Jeunes accompagne plus de garçons que de filles et le ratio est stable entre 2018 et 2019

## 2 – SUIVI DES HERBERGEMENTS

A ce jour, grâce à la Métropole Nice Côte d'Azur et à la Direction Départementale de la Cohésion sociale, la plateforme dispose de 24 logements dont 1 appartement est en travaux actuellement. Ils sont très bien situés, proche des transports, ce qui facilite les jeunes dans leur autonomie à leur sortie du dispositif.

Ce n'est pas sans rappeler que la principale demande des jeunes arrivés sur la plateforme est basée essentiellement sur le logement, c'est une de leur priorité.

L'équipe est mobilisée afin de répondre à cet accompagnement tout en les aidant à gagner en autonomie.

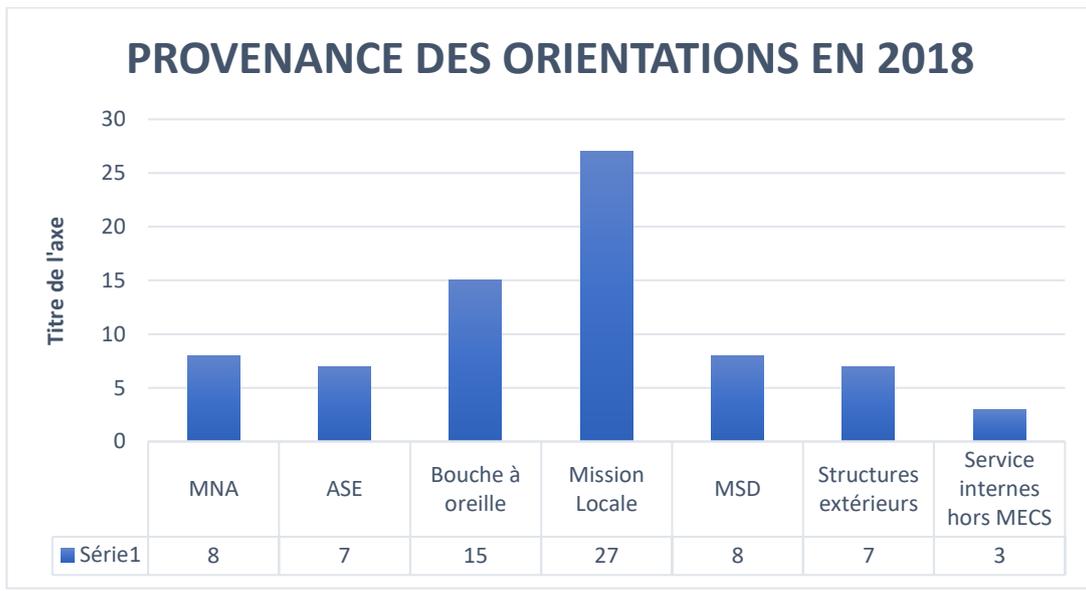
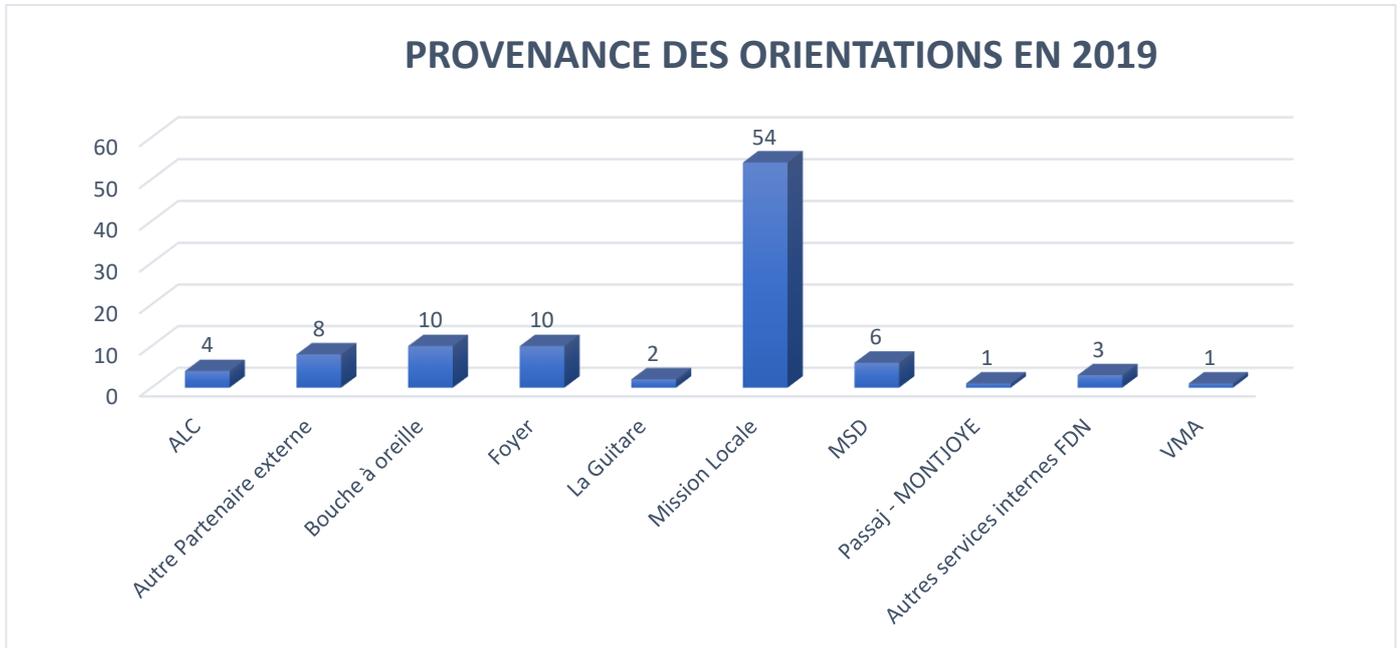


Le nombre de filles hébergées a nettement augmenté entre 2018 et 2019

QUELQUES PHOTOS D'APPARTEMENTS

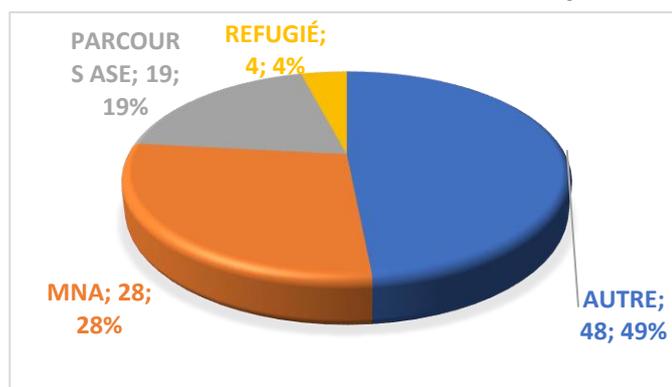


### 3 – PROVENANCE DES ORIENTATIONS ET STATUT DES JEUNES A L'ADMISSION

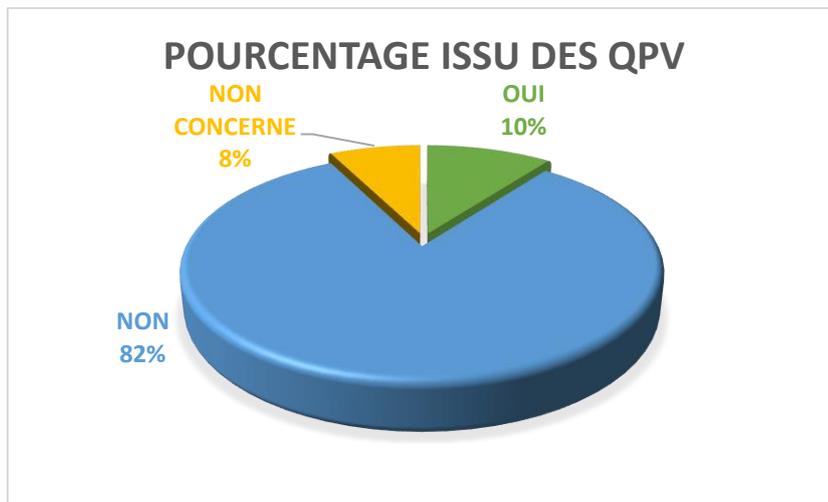


La mission locale reste le principal partenaire nous orientant les demandes d'admissions

#### STATUT ADMINISTRATIF DES JEUNES (en 2019)

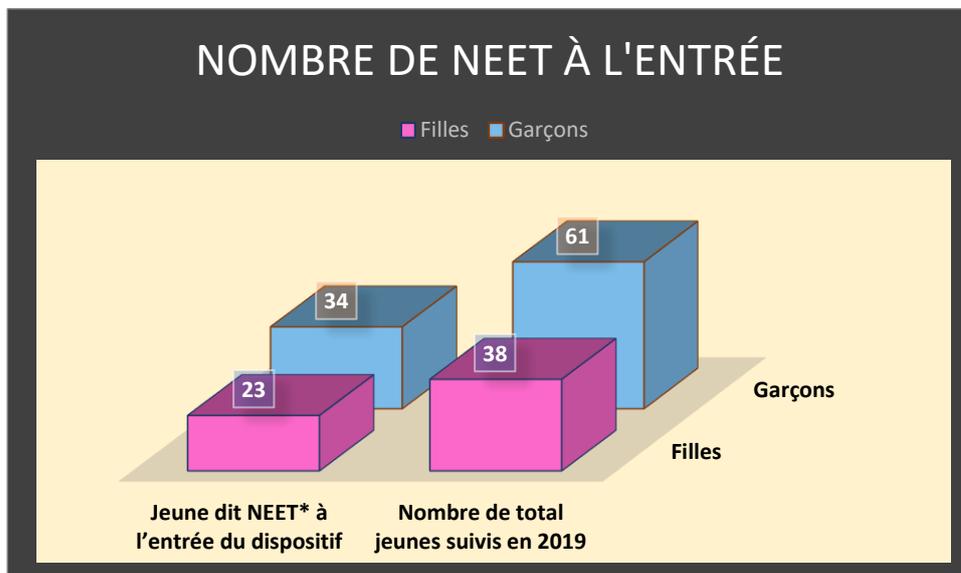


#### 4 – NOMBRE DE JEUNES ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE

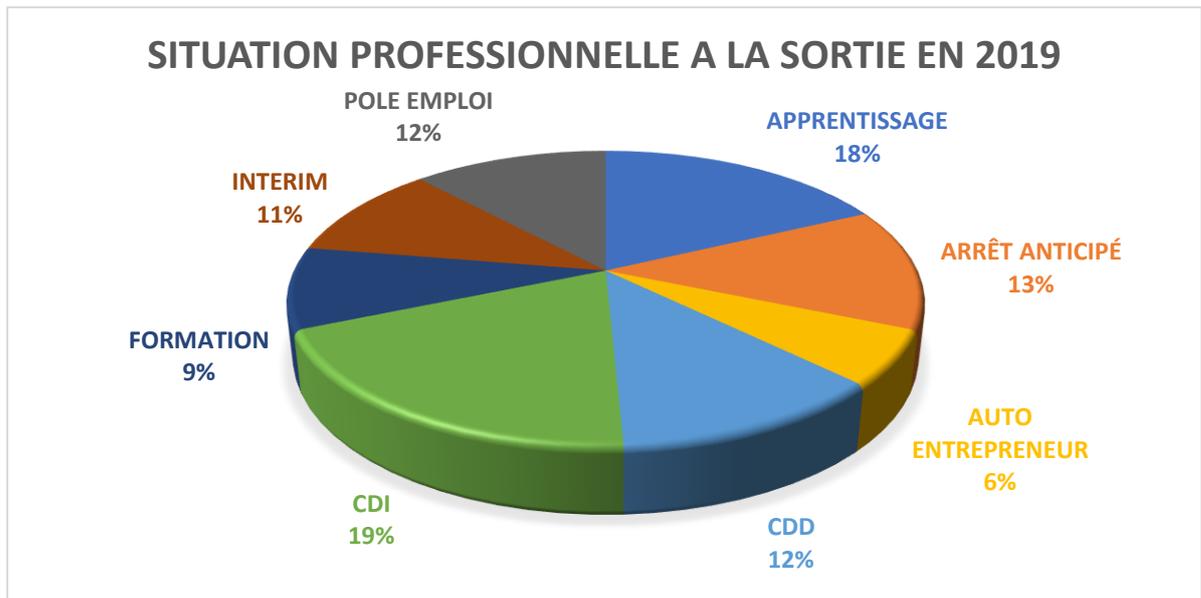


#### 5 – NOMBRE DE NEET\* A L'ENTREE

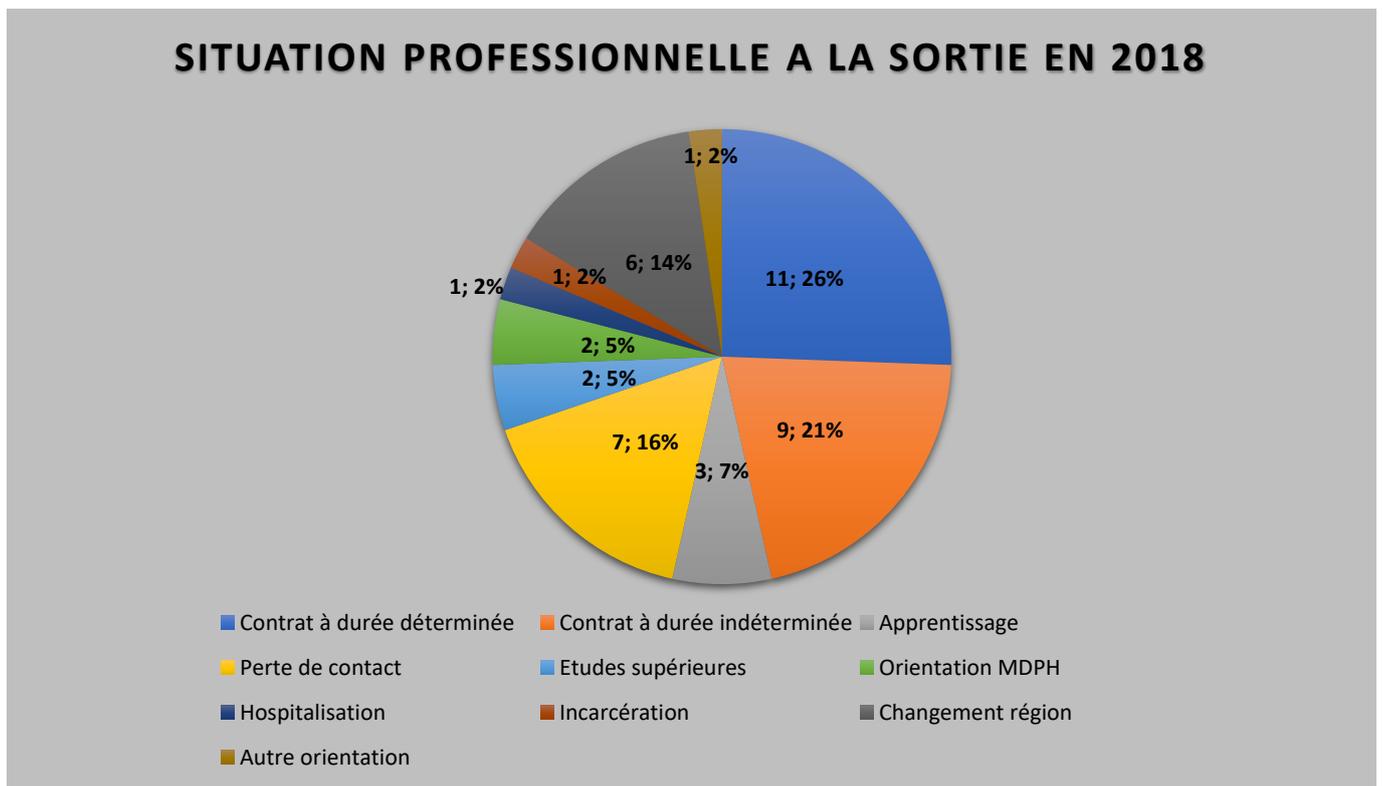
\*NEET = *Not in Education, Employment or Training* ; ni étudiant, ni employé, ni stagiaire



#### 4 – SITUATION PROFESSIONNELLE A LA SORTIE

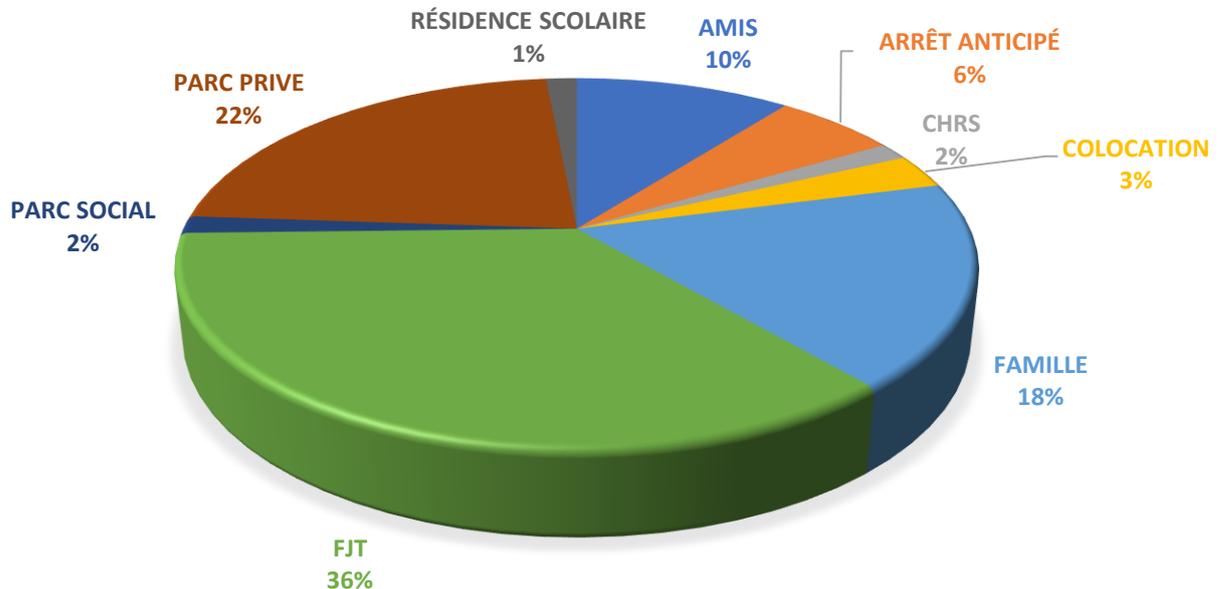


SITUATION PROFESSIONNELLE A LA SORTIE									
Sexe	APPRENTISSAGE	ARRÊT ANTICIPÉ	AUTO ENTREPRENEUR	CDD	CDI	FORMATION	INTERIM	POLE EMPLOI	Total général
Fille		5	1	5	4	3		6	24
Garçon	12	4	3	3	9	3	7	2	43
<b>Total général</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>67</b>



## 5 – SOLUTION D'HÉBERGEMENT A LA SORTIE

### SITUATION D'HERBEGEMENT A LA SORTIE EN 2019



SOLUTION D'HÉBERGEMENT A LA SORTIE EN 2019										
Sexe	AMIS	ARRÊT ANTICIPÉ	CHRS	CO LOCATION	FAMILLE	FJT	PARC SOCIAL	PARC PRIVE	RÉSIDENCE SCOLAIRE	Total général
Fille	3	3	1		7	2	1	7		24
Garçon	4	1		2	5	22		8	1	43
<b>Total général</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>67</b>

Les sorties hébergements se font essentiellement sur les FJT. En 2019, les jeunes ont pu davantage bénéficier d'appartements dans le parc privé, soit 15 au total : situations des jeunes sont donc moins précaires à la sortie : 13 d'entre eux ont pu obtenir un CDI, ce qui leur a permis d'avoir un dossier éligible pour l'accès au bail dans le privé.

SUIVI LOGEMENT A LA SORTIE EN 2018										
Hébergé chez des amis	Colocation	FJT	Parc privé	Retour Famille	Changement région	CHRS	Perte de contact	Hospitalisation	Incarcération	Orientation MDPH
2	10	3	2	5	6	4	7	1	1	2

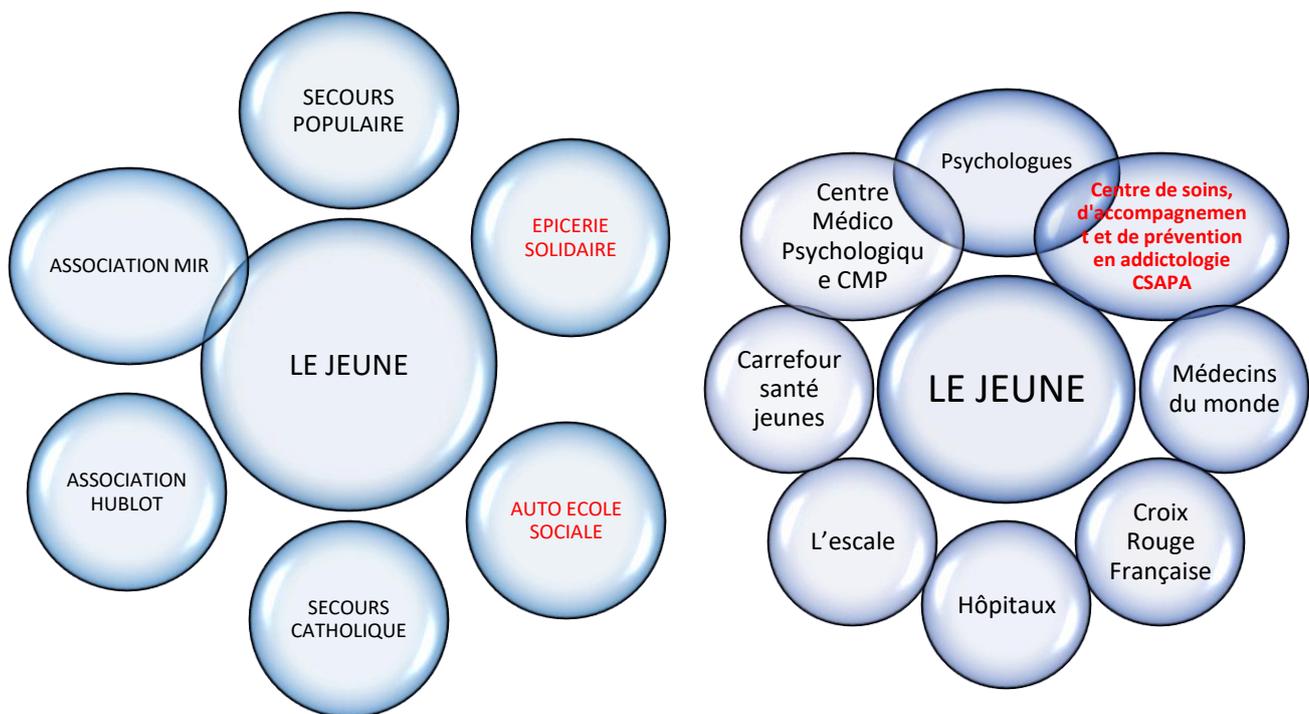
## 6 - les partenaires

Nous avons mis en place depuis le début de notre fonctionnement une permanence à la Mission Locale qui est notre partenaire principal, à Nice centre une fois tous les quinze jours.

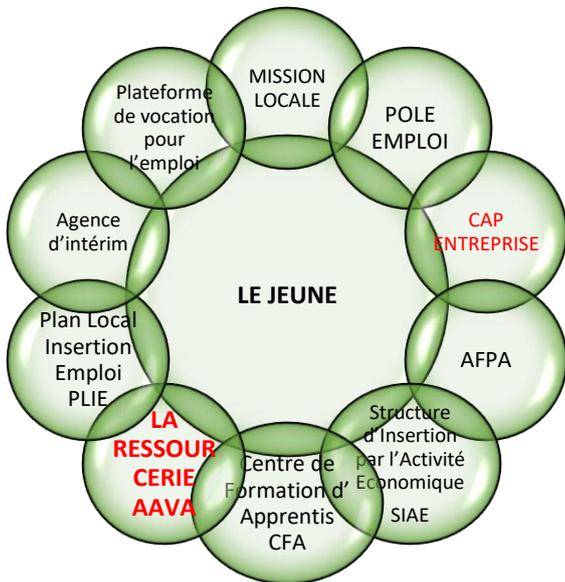
En 2019, en complément, nous assurons une permanence supplémentaire sur l'antenne de la Mission locale de Nice ouest.

Les complémentarités avec les partenaires sont essentiels dans le suivi et l'accompagnement des jeunes tant au niveau administratif qu'au niveau des soins et de l'emploi. La mobilisation de l'équipe a permis de développer des liens privilégiés avec l'ensemble des partenaires, ce qui permet désormais une facilité et une réactivité pour l'avancement des différentes situations.

**INSERTION SOCIALE : en rouge :** les partenariats au sein de la fondation **et en noir,** les partenariats externes

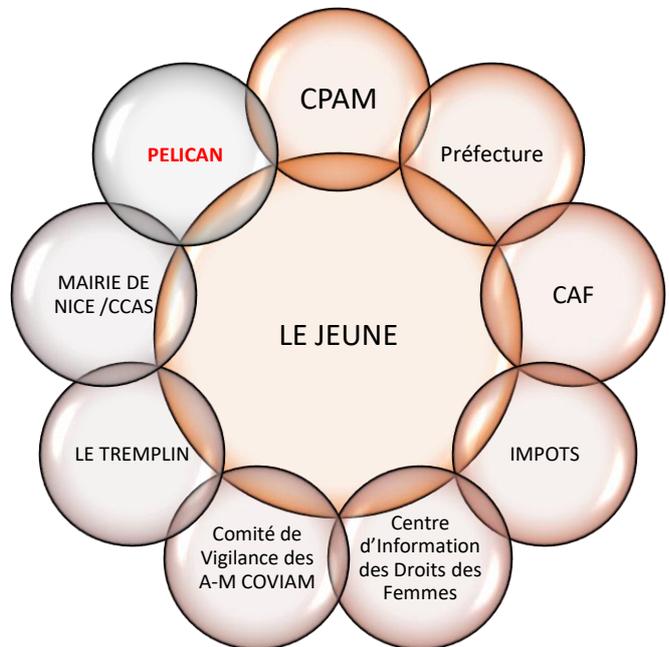
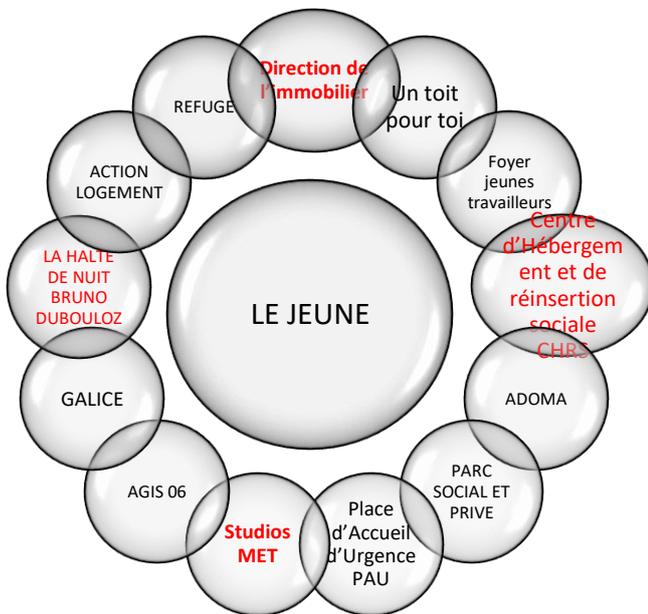


## INSERTION PROFESSIONNELLE



## ACCES AUX DROITS

### LOGEMENT/HEBERGEMENT



Cette année, suite à la demande des jeunes et pour la première fois, nous avons organisé un repas de fin d'année à l'approche des fêtes de Noël. Les jeunes expliquent que lors de cette période, ils se sentent seuls et isolés.

Durant ce repas sous forme de buffet, les jeunes ont pu parler de leurs traditions, de leurs cultures et chacun a partagé une musique de son pays. Ce fut un moment fort en émotion : les jeunes ont appris à se connaître et nous avons pu observer un élan de solidarité entre eux. Certains jeunes se sont donnés rendez vous pour faire des recherches d'emploi ensemble, pour se revoir et se soutenir.



## **L'évolution de la plateforme de services jeunes depuis janvier 2018**

Le constat est sans appel :  $\frac{1}{4}$  des personnes à la rue sont d'anciens jeunes de l'aide sociale à l'enfance. Il faut intervenir avant que ces jeunes ne sortent sans solution des foyers à leur majorité ainsi que les mineurs non accompagnés afin d'éviter que leur situation de pauvreté ne devienne leur avenir et notre aveu d'impuissance.

C'est l'objet de notre plateforme de services depuis janvier 2018 qui accompagne des jeunes en errance en combinant mise à l'abri (14 hébergements proposés dans des appartements loués par la Fondation), et leur insertion sociale et professionnelle.

Il s'agit de décloisonner les approches, envisagées simultanément et non de manière successive.

Mais pour quelle efficacité ?

La plateforme qui a accompagné 75 jeunes en 2018 dont plus de 50 % ont retrouvé un emploi ou repris des études à leur sortie et plus de 60 % sont stabilisés dans un logement. Une première étude a été effectuée en 2018 et une étude comparative a été réalisée avec l'ADRAP (association de recherche et d'action psychosociologique). Son objet : interviewer 30 jeunes pour analyser leur trajectoire, et s'assurer que la plateforme remplit bien son objectif de sortie avec des solutions.

1<sup>er</sup> constat de l'étude : le public jeune accompagné par la plateforme cumule bien de nombreuses vulnérabilités : pauvreté, rupture familiale, expérience de la rue, prison, dépression....

Le 2<sup>ème</sup> constat confirme l'originalité et l'ambition de l'action : elle vise et atteint plusieurs objectifs qu'elle coordonne à partir d'un seul guichet.

3<sup>ème</sup> constat : l'accompagnement pluridisciplinaire (assistante sociale, conseillère en insertion professionnelle) est réactif et propose des réponses précises, globales : un toit, un emploi, un accès aux soins, à l'alimentation....

### **Et demain ?**

La plateforme cherche à qualifier les coûts évités par son accompagnement global et à essayer cette forme d'accompagnement en augmentant le nombre de jeunes suivis eu égard aux besoins sur le département. Une étude de faisabilité préalable à un contrat à impact social a été initiée avec IILAB en 2019 et elle a permis d'identifier les coûts évités.

Nous sommes dans l'attente à ce jour de lettres d'intention de nos financeurs actuels pour décider si le contrat impact social est opportun dans la configuration actuelle.

En attendant et grâce à la Métropole et à la DDCS, en 2019, la plateforme de services jeunes dispose de 10 logements supplémentaires pour enrichir ses interventions. Le soutien du département dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté en lien avec la DDCS a accepté d'étoffer la plateforme par une nouvelle convention fin 2019.

Cette nouvelle action vise à renforcer l'accompagnement socioprofessionnel de 30 jeunes de 16 à 18 ans hébergé par ailleurs. Nous n'avons pour l'instant reçu aucune orientation.

Une nouvelle étude de l'ADRAP auprès de 30 autres jeunes suivis en 2019 a été réalisée à compter de septembre et a donné lieu à une étude comparative des publics avec une confirmation de la typologie, une augmentation du nombre de filles et des préconisations adaptées. (en annexe).

Des développements prometteurs à l'issue de la plateforme :

Un travail de suivi a commencé également cette année auprès de jeunes sortis depuis 6 mois du dispositif : sur 26 jeunes ayant répondu, 23 ont un emploi et un logement, 1 n'a ni logement ni emploi et 2 sans emploi mais indemnisés.

### **Les perspectives 2020**

- La mise en œuvre de la nouvelle convention avec le conseil départemental pour l'accompagnement socioprofessionnel de jeunes mineurs de 16 à 18 ans sans hébergement,
- Faire en sorte que les jeunes passent le permis à l'auto-école sociale et repartent avec cet outil indispensable à leur insertion professionnelle,
- Le développement d'alternatives en termes de sorties (habitats intergénérationnels dans le cadre de la convention avec Côte d'azur habitat et toit en tandem...),
- L'utilisation de l'outil proposé dans le cadre de l'étude ADRAP comme indicateur d'évaluation tout au long de l'année,
- La recherche de nouveaux partenariats et de projets avec la DDCS dans le cadre d'un travail inter-secteurs, des nouveaux projets « un chez soi d'abord jeunes »
- Le développement de travailleurs pairs,

## **ANNEXE : étude comparative de l'ADRAP**



*Association de Recherche et d'Action Psychosociologique  
(ADRAP)*

*Contact : Jean-Luc Prades, 251 bis Route des Costes 06140 Tourrettes-sur-Loup  
0615466436 jlprades@wanadoo.fr 0493593420  
www.sociopsychanalyse.com*

*siret : 41051930000033 naf : 8559A déclaration d'activité : 930607725906*

## **RAPPORT D'ETUDE**

**(PLATEFORME DE SERVICE JEUNES  
Fondation de Nice PSP Actes)**

**réalisé par l'ADRAP  
Association De Recherche et d'Action Psychosociologique**

**Seconde étape : septembre 2019-janvier 2020**

**Plateforme jeunes II : un espace transitionnel vers  
l'insertion**

**Un modèle reproductible**

**Chargé d'étude : Jean-Luc Prades (direction scientifique) ; et la  
participation de Philippe Morin**

*Le présent, cet étrange « entre-deux » dans le temps, « où l'on prend conscience d'un intervalle qui est entièrement déterminé par des choses qui ne sont plus et par des choses qui ne sont pas encore ».*

Hannah Arendt, 1972

*« Il faut que je me dépêche d'avancer pour ne pas retourner en arrière ».*

Une jeune, entretien, décembre 2019

## SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>I. Rappels : présentation sommaire du dispositif « Plateforme », l'étude de l'ADRAP (objectifs et méthodologie), la population accueillie.....</b>	<b>8</b>
<b>II. Quelques résultats de la première partie de l'étude (« Plateforme Jeunes : un support contre l'instabilité (2018) » retrouvés dans la seconde (2019) .....</b>	<b>11</b>
<b>III. Les spécificités de la seconde étape de l'étude (2019) : approche comparative.....</b>	<b>20</b>
<b>IV. Impact social et « coûts évités ».....</b>	<b>24</b>
<b>V. Préconisations.....</b>	<b>25</b>
<b>VI. Quelques moyens pour une aide à l'auto-évaluation continue .....</b>	<b>31</b>
<b>Note conclusive.....</b>	<b>39</b>
<b>Repères bibliographiques complémentaires.....</b>	<b>41</b>

## Introduction

« Voilà le monde qui vous attend, si vous vous trouvez un jour sans le sou ».

George Orwell, 1933

« Plateforme jeunes : un support contre l'instabilité » : tel est le titre que nous avons donné au rapport concluant la première étape de l'étude remise il y a un an<sup>1</sup>. Le terme « instabilité » nous avait paru plus idoine que d'autres aux situations des jeunes rencontrés lorsqu'ils arrivent à la Plateforme. Proche de la notion de « précarité », mais moins connotée sociologiquement, « l'instabilité » nous semblait traverser un champ plus large que ceux de « pauvreté » (Paugam, 1993), de « vulnérabilité » ou même de « désaffiliation » (Castel, 1995) désignant des états ou processus qui cumulent souvent précarité du travail et fragilité du lien social. Et même si tous ces termes ou concepts renvoient à des réalités fortement imbriquées, ils caractérisent autant des situations sociales comme réalités objectives que des perceptions personnelles subjectives. Pour ne prendre que l'exemple de la pauvreté, un adage dit « qu'on est toujours le pauvre de quelqu'un » pour signifier, comme l'avait fait en termes plus savants Georg Simmel (1908), la relativité de la notion<sup>2</sup>, bien qu'on puisse la caractériser psychosociologiquement à la fois comme un état subjectivement appréhendable et comme un sujet pouvant faire l'objet d'études abondamment chiffrées.

Dans ce second volet de l'étude, nous voudrions aller plus loin que dans le premier: non plus seulement décrire la situation des jeunes à leur arrivée à partir de ce qu'ils en disent, mais regarder aussi davantage vers la sortie du dispositif, c'est-à-dire pour la plupart, vers plus de stabilité. *Nous mettrons l'accent sur le dispositif « Plateforme jeunes » comme passage pour les jeunes qui y transitent entre la « galère » (Dubet, 1987) passée (et l'instabilité qui s'y associe) et un futur (déjà présent), plus stabilisé et construit, bien que provisoire. C'est pourquoi, nous l'intitulons : « Plateforme Jeunes : un espace transitionnel vers l'insertion ».* C'est aussi la raison pour laquelle, nous nous arrêterons sur les questions de la pérennisation du dispositif et de son évaluation (même limitée) si nous voulons nous acheminer vers un dispositif pérenne et « un modèle reproductible » (sous-titre du Rapport).

Bien que nous y ayons déjà fait référence dans l'introduction au premier rapport évoqué plus haut, nous voudrions revenir sur plusieurs points pour en compléter et en préciser les contours.

Le fait, dans cette étude, de privilégier la parole des acteurs, donc le déclaratif, ne conduit pas à prendre cette parole pour la vérité. La mythomanie, par exemple,

---

<sup>1</sup> Et dont une version écourtée a été publiée en janvier 2019, sous le même titre, dans *Les Cahiers de l'Actif*, n° 512-513

<sup>2</sup> Que certains, comme Majid Rahnema, distinguent de la misère (dans *Quand la misère chasse la pauvreté*, Paris, Fayard/Actes Sud, 2003).

les fabulations et les faits imaginaires ajoutés à leurs histoires sont courants dans les milieux précarisés ; nous avons d'ailleurs déjà noté l'intérêt de leur analyse<sup>3</sup>. Yves Le Roux, ancien SDF<sup>4</sup>, dit : « Les zonards sont mythomanes. Séparant mal le réel de l'imaginaire, ils vivent de souvenirs fictifs. La vie qu'ils racontent est la plupart du temps celles qu'ils s'inventent. A partir d'éléments réels, ils reconstruisent une sorte de version officielle qui, en principe, leur donne le beau rôle. Dans la rue, la vie n'a aucun sens, seuls leurs souvenirs même imaginaires, en ont un<sup>5</sup> ».

Cette appréciation concerne probablement ceux qui sont dans la précarité depuis longtemps. Le jeune âge de ceux que nous avons interrogés les prémunit sans doute de cette façon de raconter leur vie ; ils n'ont pas encore eu le temps de se « construire des défenses », de se protéger du regard des autres: loin de se valoriser, de se donner le beau rôle, les jeunes rencontrés donnent une image d'eux peu reluisantes (au mieux, ils se moqueront d'eux, mettront leur difficulté sur le compte de leur jeunesse...); ils n'accusent pas ou peu, ne rendent pas responsables les autres de leur sort (y compris leurs parents pourtant souvent bien « négligents » quand ce n'est pas « malveillants »). Ils ne racontent pas d'histoires toutes faites et embellies. Ils ne s'en racontent pas non plus. Elles arrivent plutôt décousues, incertaines, en lambeaux. Les histoires de vie, par exemple, dans le déroulement du récit, demandent maintes relances de la part de l'intervenant tant ils ont du mal à décrire chronologiquement leur histoire. Les dates sont confondues. On ne compte pas les « trous de mémoire » sans parler des interpellations telles : « Quelle est votre question, déjà ? ». Dans le groupe ASE<sup>6</sup>, par exemple, composé de jeunes étant passés par des foyers de la protection de l'Enfance, les seules critiques concernent les règles et contraintes trop fortes à leur goût : « on était comme des prisonniers » ; mais elles sont presque toujours relativisées et ramenées à leur trop grande liberté d'avant le foyer ou à la personnalité d'une éducatrice (« qui ne pouvait pas me « piffrer » »), rarement au fonctionnement de l'institution. L'échec, les difficultés, le malheur ... sont souvent « naturalisés » comme si leur vie n'aurait pas pu être différente. Un passé inéluctable. *Une sorte de fatalité* s'abat sur leur existence sans pour autant, curieusement, qu'ils renoncent totalement à la changer. Le passé est catastrophique, le présent n'est pas brillant et le futur plutôt bouché mais les perspectives, bien que difficiles à imaginer, ne sont pas désespérées puisqu'aujourd'hui, grâce peut-être à la Plateforme, est mieux qu'hier.

Si la parole des jeunes n'est pas vérité en soi, elle finit tout de même par s'objectiver en raison du nombre de personnes écoutées (plus d'une centaine si on ajoute les entretiens individuels et de groupes des deux études) : confondus, ces

---

<sup>3</sup> Jean-Luc Prades et all. « Note méthodologique préliminaire pour une recherche ethnographique sur les SDF » (commanditée par Médecins du Monde), *Les Cahiers du Laris*, n° 2, 2015

<sup>4</sup> SDF : Sans Domicile Fixe

<sup>5</sup> Yves Le Roux (et Lenderman), *Le Cachalot. Mémoires d'un SDF*, Paris, Ramsay, 1998

<sup>6</sup> ASE : Aide Sociale à l'Enfance

mots rassemblés finissent par former un discours qui dessine - à grands traits sans doute – *un point de vue*<sup>7</sup>. Ce dernier est, de plus, l'expression d'expériences souvent douloureuses vécues, rappelons-le, par des personnes très jeunes. C'est pourquoi, il est différent de celui que Robert Hoggart inscrit dans ce qu'il avait appelé « la culture du pauvre »<sup>8</sup> ou de celui que Pierre Sansot avait attribué aux « gens de peu »<sup>9</sup> (qui traitent de catégories ou de classes sociales) ou même de celui des jeunes de banlieues et encore moins des lycéens rencontrés par François Dubet<sup>10</sup>. Parce que, aussi, ce point de vue est largement indemne d'ancrage territorial et d'histoire familiale « porteuse » et constructive. Il se définit plutôt en creux, à partir de leur négation. Il est davantage le fruit d'*un trajet en train de se parcourir*, comme ces migrants dont l'essentiel de l'identité est peut-être moins à chercher dans le pays de l'enfance (comme l'ethnopsychanalyse de Tobbie Nathan nous invitait à la penser<sup>11</sup>) que dans le voyage présent sans destination finale bien précise, sans bornes vraiment identifiées, dans une immédiateté qui voudrait oublier le passé et qui ne s'autorise pas encore tout à fait à envisager le futur. Sorte de *présentisme*, que l'historien François Hartog<sup>12</sup> avait raison d'envisager comme très différent selon la place que l'on occupe dans la société : un temps des flux, de l'accélération et de la mobilité pour les quelques heureux privilégiés ; un temps sans passé et sans vraiment de futur pour la multitude. Nous sommes dans ce registre de l'immédiateté, là où les souvenirs n'ont pas plus d'existence que les rêves.

Son itinéraire, le jeune l'a entamé souvent seul, sans l'aide des supports de socialisation habituellement présents : la famille (élargie ou pas), l'école, le club de foot ou la MJC<sup>13</sup>, la religion... formes de socialisation qui cimentent la vie en société et disent la place de chacun. Dès lors, sa construction personnelle devient vite problématique d'autant qu'elle se déroule dans un monde où le sujet contemporain tend à se définir comme un « individu incertain »<sup>14</sup>, sommé de se responsabiliser, voire de réussir, alors même qu'il n'a pour tout bagage que ses seules ressources personnelles, bien faibles (c'est-à-dire sans capitaux, au sens de Bourdieu, sans capital économique, social, culturel, et à plus forte raison symbolique...). La *déception* est souvent à la hauteur des difficultés à surmonter et l'*instabilité* crainte autant que la *sécurité* recherchée.

---

<sup>7</sup> Cette seule seconde étude, qui s'est déroulée entre septembre 2019 et janvier 2020, a donné lieu à 29 visites sur sites et a permis la réalisation d'une réunion de coordination, de 30 entretiens semi-directifs, de 5 entretiens de groupes (« filles », « ASE », migrants », 2 groupes mixtes), de 2 récits de vie auprès de jeunes accueillis au sein de la Plateforme, d'1 entretien avec 2 salariées et 1 autre avec la directrice. S'ajoutent aux données recueillies par ces moyens, celles provenant d'observations et du dépouillement des fiches d'inscriptions et d'ouvrages d'études ou plus théoriques dont on trouvera la liste dans la bibliographie finale.

<sup>8</sup> Robert Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit, 1970

<sup>9</sup> Pierre Sansot, *Les gens de peu*, Paris, PUF, 1991

<sup>10</sup> François Dubet, *La galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard 1987 ; *Les lycéens*, Paris, Seuil, 1990

<sup>11</sup> Tobbie Nathan, *L'influence qui guérit*, Paris, Odile Jacob, 1996

<sup>12</sup> François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Editions du Seuil, 2003

<sup>13</sup> MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

<sup>14</sup> Alain Ehrenberg, *L'individu incertain*, Paris, Calmann-Levy, 1991

Dans ce contexte, brièvement décrit, la Plateforme Jeunes arrive, dans ce parcours semé d'embûches, comme « la possibilité d'une île » (pour reprendre le titre d'un livre célèbre de Houellebecq) au milieu d'un océan (qui ne l'a pas englouti), sans terre bien visible à l'horizon. On ne pourrait comprendre autrement la *reconnaissance* infinie dont la plupart témoigne à son égard (et à celles et ceux, bien-sûr, qui l'incarnent en tant que personnes). Ils s'y accrochent et ne veulent d'ailleurs pas la quitter, même après avoir trouvé un logement et un emploi : « Ah, non ! Moi, je ne veux pas encore me retrouver toute seule, même si ça va mieux. Savoir qu'on peut compter sur quelqu'un, c'est vachement important pour moi ! » dit une jeune fille (Entretien n° 5) à qui on demande si elle a encore besoin de la Plateforme. Ce départ est au centre de cette seconde partie de l'étude : il en est le point névralgique puisqu'il est le moment où peut commencer l'évaluation de l'accompagnement.

De fait, cette seconde partie de l'étude - si elle poursuit bien la première en infirmant ou, plus souvent, en confirmant ses hypothèses – est orientée vers une aide à *l'évaluation* puisqu'il s'agit de commencer à mesurer la validité de ce dispositif et de poser les conditions de sa pérennisation.

Finissons cette introduction par un mot sur la méthode. Comme lors de la première partie de cette enquête, plusieurs méthodes ont été utilisées. « Toutes les méthodes, toutes les techniques d'enquêtes ont des biais : les questionnaires, les sondages, les entretiens, les observations... La seule question est de savoir quel est le biais de ma méthode ? (...). La sagesse consiste à croiser les méthodes »<sup>15</sup>. Optons donc pour la sagesse : nous utilisons ici les entretiens individuels semi-directifs (soumis aux jeunes en premier lieu), des entretiens avec les professionnels, des entretiens de groupes, des histoires de vie, des études faites par d'autres et ailleurs, des observations<sup>16</sup>, le dépouillement de documents internes, des ouvrages théoriques... Nous avons utilisés les mêmes guides d'entretiens que lors de la première séquence et les mêmes questions ont été posées à toutes les personnes (jeunes) interrogées puisque vouloir comparer les réponses d'une année sur l'autre et d'un jeune à un autre nécessite d'utiliser les mêmes questions<sup>17</sup>. Seules celles proposées aux salariées ont changé : elles ont été centrées cette année sur les réponses que ces derniers ont pu apporter (ou pas) aux préconisations faites à la fin de la première étude.

Enfin, comme nous l'avions fait l'année dernière, nous avons : - omis quelques caractéristiques ou propos pourtant intéressants, ou bien ; - modifié les numéros des entretiens d'un propos à un autre, chaque fois que nous avons pensé que notre interlocuteur (trice) pouvait être reconnu et identifié. Il était de notre responsabilité de préserver l'anonymat de celles et ceux qui nous ont fait confiance en nous révélant, parfois pour la première fois, des pans de leur vie

---

<sup>15</sup> François Dubet, *Une vie de sociologue*, Le Bord de l'eau, Lormont, 2019

<sup>16</sup> Rappelons que cette seule seconde étude a fait l'objet de 29 visites sur sites.

<sup>17</sup> Les questions des guides d'entretiens semi-directifs individuels et des groupes pour les jeunes, ainsi que les éléments relatifs aux récits de vie sont annexés (1 à 4) au premier Rapport d'étude (« Plateforme Jeunes : un support contre l'instabilité », 2019).

personnelle restés parfois jusqu'ici « secrets ». Une jeune fille interrogée a dit : « Vous savez, ce que je vous dis là, je ne l'ai dit à personne avant. Je crois même que je ne me l'étais jamais dit à moi-même ». De telles confidences dictent sa conduite à celui qui les écoute : elles obligent à la discrétion d'abord, puis au respect, pas seulement de la personne, mais aussi du sens des paroles entendues.

## **I. Rappels : le dispositif « Plateforme », l'étude de l'ADRAP<sup>18</sup> et la population accueillie**

La plateforme de services jeunes répond à une nécessité, celle de coordonner les parcours et les projets des jeunes, afin de cibler les réponses – en faisant du « sur mesure ». Pour ce faire, il fallait une entité cohérente pour piloter et coordonner les divers services et les moduler. Les objectifs sont donc de : - décloisonner les prises en charges éducatives et sociales de jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires ; - prévenir l'exclusion et accélérer les apprentissages vers l'autonomie ; enfin, garantir une complémentarité des approches (de la Mission locale, de l'Education Nationale, du CFA<sup>19</sup>, de la Maison des solidarités...) et la mutualisation des ressources (Cap-Entreprises pour l'emploi, des logements mis à disposition par la Fondation de Nice PSP ACTES, santé...).

La Plateforme assure une prise en compte des parcours, un accueil personnalisé, un accompagnement adapté (source d'efficience, posture centrée sur la personne, recherche d'autonomie...).

Les accompagnements *visent un résultat attendu* et suivent plusieurs étapes, de l'accueil à la sortie en passant par l'appréciation de la situation, la mise en réseau et un suivi continu.

Ce projet est sans doute unique en tant qu'il vise plusieurs objectifs à la fois (manger, se loger, travailler ou se former, se soigner) à partir d'un seul « guichet » en développant la transversalité des services internes et extérieurs à la Fondation de Nice, PSP Actes. D'autres plateformes existent en France mais elles n'ont la plupart du temps qu'une seule orientation : le logement, la formation, l'emploi, ou le sport, etc.

L'étude de l'ADRAP a pour objet, dans une visée plus large de mise en réseaux externe et de décloisonnement interne, d'identifier les parcours des jeunes accueillis et leurs projets en relation avec les propositions de la plateforme. Il faudra faire émerger les idéaux types<sup>20</sup> susceptibles d'aider : - à améliorer les accompagnements – à construire un dispositif d'évaluation continue et – in fine, d'en mesurer l'impact social (et les coûts évités).

La méthodologie de l'étude est la suivante :

---

<sup>18</sup> ADRAP : Association De Recherche et d'Action Psychosociologique, créée en 1990 par Gérard Mendel et qui continue son activité d'interventions et de recherches, sans interruption après la disparition de dernier en 2004.

<sup>19</sup> CFA : Centre de Formation des Apprentis

<sup>20</sup> Rappelons la définition déjà exposée dans la première étude (ainsi que les notes 14 à 16). Pour Max Weber, l'usage d'un idéal type permet de dresser un tableau de pensée homogène qui n'a pas pour finalité de retranscrire la réalité : c'est seulement un guide pour la construction d'hypothèses. L'idéal type n'est pas un idéal en termes de valeurs, mais une conception en termes de caractéristiques. Son élaboration repose sur l'observation des faits. La notion véhiculée par un idéal type est une validation de l'idée telle qu'elle s'incarne dans les faits. Par définition, l'idéal type est une reconstruction stylisée dont l'observateur a isolé les faits les plus significatifs d'une réalité. Il s'agit donc d'un modèle d'intelligibilité dont l'utilité réside dans le fait qu'il est un outil pour étendre le sujet de réflexion et optimiser sa compréhension (Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Presses/Pocket, Paris, 1991).

Première étape (2018): - constitution d'un groupe témoin : 30 entretiens (avec 30 jeunes) à l'aide de guides d'entretien semi-directifs<sup>21</sup> et histoires de vie<sup>22</sup>; - 1 entretien avec une personne accompagnante ; - 1 restitution intermédiaire aux commanditaires (Fondation De Nice, PSP ACTES et Métropole) ; - Analyse qualitative restituée aux jeunes (avec confirmation d'hypothèses) à intégrer aux 4 entretiens de groupes de jeunes (entretiens semi-directifs de groupes homogènes<sup>23</sup>) : un groupe « femmes » ; un groupe « jeunes venant d'Afrique » et 2 groupes mixtes ; - Synthèse finale, contextualisée et comparative, avec formation d'idéaux types. Préconisations d'actions correctrices.

Seconde étape (2019): réalisation du même travail sur un deuxième groupe de même dimension dans un objectif comparatif et de complémentarité en vue de l'établissement d'actions correctrices dans la perspective d'un suivi évaluatif permanent.

Réalisation de l'étude : Association De Recherche et d'Action Psychosociologique (ADRAP); sous la direction scientifique de Jean-Luc Prades, Docteur en sociologie (Université Côte d'Azur)<sup>24</sup> ; et la participation de Philippe Morin.

Des éléments objectifs ont été recueillis par le dépouillement des fiches d'inscription en 2018 et 2019 : ils sont issus du dépouillement de 66 fiches lors de leur consultation (en janvier 2018 et 2019) concernant les jeunes accueillis par la Plateforme. Certains éléments permettent de caractériser précisément ce public. Les principaux sont les suivants :

- L'âge : les individus sont nés entre 1992 et 2001 (la moitié ayant entre 18 et 20 ans) : moyenne à peu près identique en 2018 et 2019 mais des personnes plus jeunes et plus âgées en 2019.
- Le sexe : 3/4 sont des garçons, 1/4 des filles en 2018 ; les filles sont plus nombreuses en 2019, 40% environ).
- La nationalité : 55 % de nationalité française et 45 % de pays étrangers (dont la moitié en provenance d'Afrique, Guinée et Tunisie en tête mais aussi de pays européens : Italie, Portugal...). Pourcentages à peu près identiques en 2018 et 2019 mais une plus grande quantité de pays d'origine en 2019 (11 pays recensés).

---

<sup>21</sup> Les « entretiens semi-directifs » sont « directs » dans la mesure où ils comportent des questions communes à tous les entretiens afin que les réponses des divers groupes ou personnes puissent être comparées entre elles ; « semi » parce que les entretiens se composent également de questions propres aux groupes ou personnes ou bien peuvent être ajoutées par l'intervenant au cours de l'entretien. Il s'agit de questions ouvertes.

<sup>22</sup> Histoires de vie (ou récits de vie) : témoignage de nature biographique, en ce sens unique. Dans le cas présent, il s'agira d'un élément d'une recherche plus générale qui prendra la forme de récits de vie croisés (Poirier et al., *Les récits de vie, théorie et pratique*, PUF, Paris, 1993).

<sup>23</sup> Les groupes homogènes sont utilisés et théorisés par la sociopsychanalyse (Gérard Mendel, *La société n'est pas une famille*, La Découverte, Paris, 1992); dans le cas de certaines études, comme c'est le cas ici, l'homogénéité pourra être établie en fonction des caractéristiques des personnes présentes : par exemples, l'âge, le sexe, ...).

<sup>24</sup> Derniers ouvrages publiés : *Du pouvoir sur nos actes*, L'Harmattan, coll. « Savoir et formation », Paris, 2017 ; *Figuras de la psicología. De la crítica de Taylor al actepoder de Gérard Mendel*, Lugar Editorial, Buenos Aires, 2018 ; *Introduction à Gérard Mendel. Une anthropologie et une clinique*, (sous la direction, avec Claire Rueff-Escoubès), L'Harmattan, coll. « Savoir et formation », Paris, 2018.

- Hébergement : au moment où ils remplissent la fiche de renseignements, plus de la moitié déclare être sans domicile fixe (un peu plus en 2019 qu'en 2018) ; les autres sont hébergés dans des lieux institutionnels ou associatifs, certains provisoirement chez des amis et cinq seulement dans leur famille (avec des relations plutôt mauvaises, suffisamment pour qu'ils le disent).
- Orientation à la Plateforme : pour ceux qui l'ont noté, les jeunes disent pour les 3/4 d'entre eux avoir été envoyés par la Mission Locale, d'autres par des associations, des foyers de l'Enfance ou « par bouches à oreilles ».
- Situation administrative : 50 % déclare posséder une carte d'identité nationale, 35 % un titre de séjour (ou en cours), les 15 % restant ne donne aucune indication (mêmes pourcentages en 2018 et 2019).
- Niveau scolaire : 25 % indiquent posséder le bac ou le niveau (baccalauréats professionnels); 40 % un CAP<sup>25</sup> ou en apprentissage ; 10 % un niveau inférieur, certains n'ayant pas fini le collège. Les chiffres sont à peu près les mêmes en 2018 et 2019.
- Mission locale : 80 % est inscrit à la Mission locale.
- Situation familiale : aucune fiche ne renseignait sur ce point en 2018. On faisait l'hypothèse que ces jeunes étaient célibataires et sans enfants, confirmée par la personne accompagnante interrogée à ce sujet (puisque le contraire serait incompatible avec une admission à la Plateforme). Pourtant, on compte un couple marié en 2019.

Ces éléments de 2018 confirment ceux de 2019 à ceci près que, si les moyennes sont à peu près les mêmes, des écarts plus grands à la marge sont constatés ; par exemple, nous avons trouvé une personne possédant une licence en 2019 alors que le bac était le diplôme le plus élevé en 2018. Si nous voulions, à partir de ces éléments, commencer à dresser un idéal type, nous pourrions écrire ceci. L'entrant à la plateforme est plutôt un garçon, âgé de 21 ans (mais les filles sont bientôt aussi nombreuses), célibataire, passé par la Mission locale, sans emploi, possédant une carte d'identité ou un titre de séjour, sans logement (ou logement provisoire) et un CAP (ou sans diplôme)<sup>26</sup>.

---

<sup>25</sup> CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

<sup>26</sup> Signalons, sachant ce qu'est un idéal type, que 1) peu de jeunes possède toutes ces caractéristiques ; 2) une seule caractéristique manquante peut modifier considérablement le profil ; 3) et par conséquent les modalités de l'accompagnement que ce profil permet toutefois d'anticiper.

## II. Quelques résultats de la première partie de l'étude (« Plateforme Jeunes : un support contre l'instabilité » (2018) retrouvés dans la seconde (2019)

L'étude thématique dans le premier rapport a mis en exergue un certain nombre de caractéristiques que nous avons retrouvées dans les entretiens effectués cette année. Elles concernent :

### *Le passé : scolarité ratée, famille éclatée et enfance malheureuse*

Les jeunes questionnés lors de cette seconde vague d'entretiens (une cinquantaine de personnes au total) ont confirmés les mêmes antécédents ; dans leur grande majorité, ils proviennent de familles déstructurées, décomposées : souvent - filles ou garçons, français ou étrangers - ils ont vécus très jeunes la séparation des parents avec le cortège plutôt connu des dégâts collatéraux qui s'y associent : perte de repères, violences parfois extrêmes, problèmes matériels et psychologiques, un père souvent absent et une mère dépassée par la situation.

L'enfance est décrite comme difficile, malheureuse, abandonnique. Souvent, la scolarité s'en ressent au point d'être parfois arrêtée prématurément.

Comme pour les jeunes de l'année précédente, le passé pèse lourd : il marque à jamais leur destin (c'est en tous les cas de cette manière qu'ils le perçoivent). A chaque fois que l'intervenant a demandé au (à la) jeune s'il (elle) pensait que ce passé expliquait ou pas la situation actuelle, tou(te)s ont répondu positivement. Pour beaucoup d'entre elles (eux), la vie n'est qu'une longue suite de déboires commencés très tôt. En approfondissant un peu, en insistant pour savoir ce que recouvre le « sentiment abandonnique » si partagé, on perçoit une douleur lancinante qui n'est pas seulement conjuguée au passé mais continue à se répandre ; comme cette jeune fille qui dit : « Je revois ma mère de temps en temps : elle est devenue une inconnue pour moi ; elle se raconte des histoires, croit qu'elle est à nouveau libre comme à vingt ans alors qu'elle en a quarante-cinq ; elle ne s'occupe pas de mon petit frère et de ma petite soeur qui n'ont aucune éducation (j'ai peur pour eux) ; tout cela me mine. Je suis seule et ne parle à personne » (Entretien n° 28).

Les nouveaux extraits d'entretien qui suivent sont, sur ce point, éloquents.

« J'étais très bien avec ma mère parce qu'elle m'aimait. Après sa mort, j'allais très mal. Ma grande sœur s'est bien occupée de moi. Elle me manque. Je suis arrivée à la frontière à Vintimille. J'ai eu de la chance parce que pendant la traversée, j'aurais pu mourir. Il y en a eu plein qui sont morts » (Entretien n° 1).

« Moi, ma mère a toujours été malade. Je me suis vite retrouvée à la rue ». Un autre : « moi, j'ai été abandonné, je sais même plus à quel âge » (Entretien de groupe n° 2).

« Ma mère, je ne l'ai jamais connue. Je ne l'ai connue qu'à partir de 12 ans » (Entretien n° 3).

« Je dormais sur un banc en face de chez moi parce que la relation entre ma belle-mère et mon père, c'était compliqué ! Ils avaient des tendances un peu bizarres, on vivait dans un studio... Quitte à donner mon corps, je préférais dormir chez un mec... » (Entretien n° 4).

« J'ai vécu avec ma mère et je ne m'entendais pas avec mon beau-père. On m'a jetée dehors très jeune et depuis, ma vie est chaotique à un point que je n'oserais même pas vous raconter. Mais tout part de cette enfance de m. » (Entretien n° 5).

« Je n'étais pas bien dans la famille. Mon père buvait. Très violent. C'est pour ça que je suis partie en France. Je n'en pouvais plus. J'étais en Foyer mais c'était mieux qu'au pays. Je ne veux plus revoir personne » (Entretien n° 6).

« Le passé, ça allait jusqu'à ce qu'on me marie. Et puis, un signalement (une voisine), et séparation dans la violence. Et la solitude » (Entretien n° 7).

« Passé. Mère célibataire. Arrivés en France à trois ans. Education stricte, toujours enfermée. A 13 ans, rien n'allait plus. Placement » (Entretien n° 8).

« Au début, ça allait. Puis, après, parents séparés, ça complique. Au collègue, décrochage. Après, l'hôpital psychiatrique » (Entretien n° 9).

« J'ai été empoisonné. Je me cachais pour aller à l'école. Alors, avec mon frère, on est partis ; on a traversé la méditerranée ; c'est un peu la loterie ; 250 sur un zodiac, la peur, et puis après mon frère a disparu. Et après tout seul, la rue... » (Entretien n° 10)

« Ma mère a vu que je m'éloignais d'elle... elle a décidé de me marier à mes 14 ans » (Entretien de groupe n° 1).

« Mon passé. Ne m'en parlez pas ! » (Entretien n° 11).

« Notre vie. C'est une succession de problèmes. On a toujours du se débrouiller seuls. Mes parents ont divorcés et puis, on ne les voyait plus » (Entretien n° 12).

« J'ai vécu seulement avec ma mère. Mon père était accusé d'attouchement. Je ne sais même pas si c'est vrai » (Entretien n° 13).

« Mes parents se sont séparés à ma naissance. J'ai vécu avec mes grands-parents. Je changeais d'école tout le temps » (Entretien n° 14).

« J'ai grandi avec ma mère, puis ma grand-mère. Mon père était parti. Relations très dégradées. Fugues. Foyer » (Entretien n° 15).

« Parents séparés : chacun faisait sa vie de son côté : total, en foyer » (Entretien n° 16).

« On m'a mariée jeune avec quelqu'un qui avait trois fois mon âge. J'ai dû me sauver » (Entretien n° 18).

« J'ai eu une enfance heureuse, mais chez nous, on se marie jeune, 14 ans ; ça gâche » (Entretien n° 19).

« Mes parents, séparés. Dans deux pays différents. J'ai navigué » (Entretien n° 22).

« Des membres de ma famille m'ont frappé et m'ont fait montée de force dans une voiture. Depuis, ils ont été condamnés... » (Entretien de groupe, n° 1).

« Moi, je suis orphelin. J'ai été en pouponnière et puis en foyers. J'ai grandi sans repères. J'ai un peu tout vu : la rue, la drogue, la psychiatrie, la prison. A 18 ans, j'avais 10 ans dans ma tête. Complètement sans repères, en dehors des règles, que ce soit en familles d'accueil, en institution, dehors. Plus tu es sans défense, paumé, plus tu vas te faire agresser par les gens, les un peu moins malheureux que toi, par les flics » (Histoire de vie n°2).

« J'ai été massacrée par ma mère qui était elle-même une fille battue » ; « j'ai fugué, j'étais une gamine, mes parents étaient nulle part ». « Moi, Je n'ai pas honte de le dire, j'ai vécu un inceste de la part d'un père alcoolique et ça a duré des années » ; « je préfère ne même pas en parler de cette enfance qu'on m'a volée » (Entretien Groupe filles).

Le groupe filles offre des parcours chargés de malheurs : une première battue par sa mère, une autre a vécu l'inceste d'un père alcoolique, la troisième refuse catégoriquement d'aborder son enfance : « je ne veux pas, je ne veux pas, c'est trop dur pour moi ». Une quatrième dit qu'on voulait la marier à un vague cousin, un vieux : « je suis partie et malgré tout ce qui m'est arrivé, je ne regrette pas. Au moins, je ne me serais pas laissé faire même si je ne vois plus personne de ma famille qui m'a rejetée » (Entretien groupe filles).

« Ma mère est morte, j'étais très jeune, et la seconde femme de mon père ne voulait pas de moi » ; « C'est ma mère qui m'a envoyé en France : elle disait que plus j'y allais jeune, mieux ça irait » ; un autre : « J'ai fui la guerre, j'étais tout seul, personne ne m'aurait aidé » (Entretien Groupe migrants »).

« Moi, j'étais en famille d'accueil à neuf ans, en foyer à dix ans et puis ensuite privé de ma mère à onze ans » ; « A 11 ans, il y avait une AEMO<sup>27</sup> et à 14 ans en foyer ; je n'ai plus eu de parents » ; « Mes parents, je ne les ai pas beaucoup vus » (Entretien groupe ASE).

« Mes parents ont divorcés, je n'avais pas deux ans. Mon père était alcoolique ; j'ai quitté l'école à 11 ans » (Histoire de vie n° 3).

« Moi, avant six ans, je ne peux même pas vous dire où j'habitais. On ne s'est jamais occupé de nous. On a été en internat, puis en foyer et après dans un appartement où il n'y avait rien ni personne. En fait, on a grandi tous seuls, mon frère et moi » (Entretien n° 27).

« Moi, mes parents ont divorcé, toute petite. En fait, on n'a pas été éduqués » (Entretien n°28).

« Jusqu'à l'âge de cinq ans, tout allait bien. Après, mes parents ont divorcés-et c'est allé de plus en plus mal » (Entretien n° 29).

« Toujours, ça a été difficile. Mes parents ont divorcés, j'avais un an et demi » (Entretien n° 30).

### *Le présent : tout faire pour s'en sortir*

Là encore, comme les jeunes l'avaient affirmé l'année dernière, l'expérience de la rue est traumatique : leur souhait le plus cher est de ne plus surtout y retourner. L'instabilité qu'une telle expérience a générée est centrale également chez les jeunes interrogés cette année. L'angoisse, la recherche de stabilité et le repli sur soi en sont, comme les précédents, la conséquence.

Les quelques extraits d'entretiens de cette seconde phase confirment les dires déjà enregistrés :

« Pas de logement. Cela m'arrive encore de dormir dans la rue. Je m'en passerai mais je n'ai pas le choix ; j'aimerais pouvoir rester. Me poser » (Entretien n°4).

---

<sup>27</sup> AEMO : Aide Educative en Milieu Ouvert

« Moi, je suis encore à la rue. Quelle misère ! Je ne m’y fais pas ! ». Et : « Je suis angoissée parce que je ne trouve pas de travail et je risque encore de me retrouver dehors » (Entretien de groupe n° 3).

« Passer mon permis, c’est mon prochain objectif ...J’ai une grosse phobie de la voiture suite à plusieurs accidents. J’ai du mal à conduire, même à monter dans une voiture » (Entretien n° 5).

« Je dois tout rattraper : « je dois régler mon divorce, trouver un CDI, passer le permis de conduire, faire une formation » (Entretien n° 7).

« J’ai tellement eu mal à ne pas dormir que maintenant que je suis dans un appartement depuis trois mois, je commence à peine à dormir. Tout le reste suit » (Entretien n° 8)

« Je suis des cours. Je veux m’en sortir. Je vais préparer des concours. Je commence à sortir du gouffre » (Entretien n° 10).

« Moi, je ne veux plus retourner à la rue. A un moment, je croyais avoir trouvé un bon plan : dormir dans les wagons-lits à la gare. Mais il y a des vigiles qui font ce qu’ils veulent avec nous. Ils s’amusent beaucoup. En toute impunité. Ils sont sans contrôle. Ils battent des jeunes et violent des femmes, des roumaines. Je les ai vus faire. Evidemment, je n’y suis plus allé » (Histoire de vie n° 2).

« J’arrive à peine. Je n’ai toujours pas de logement et je dors dans une église. Il n’y a pas beaucoup de travail. Ce n’est pas encore ça » (Entretien n°29).

Sans aller plus loin (les autres extraits iraient pour la plupart dans le même sens), le présent semble être vécu comme un SAS (plus ou moins stabilisé) entre une vie saccagée et un futur à définir. Dans cette configuration, l’inconnu est évidemment moins structurant que le passé d’autant plus présent (si on peut dire) qu’il est chargé de douleurs et porteur de trauma. « J’aimerais bien faire plein de petites choses : manger ce que je veux, avoir un frigo et des choses que j’aime dedans ; en fait, j’aimerais tant être en sécurité. Personne n’a jamais pris soin de moi. Mon présent est gâché par mon passé qui revient toujours. Et je ne sais pas quand tout cela s’arrêtera » (Histoire de vie n° 3).

*Le futur : des rêves envolés et des désirs exprimés très mesurés*

Les projets évoqués par les jeunes sont modestes comme leurs désirs.

« C'est triste. Je continue mon chemin. J'essaie de ne pas tomber. Je ne voudrais pas grand-chose : un travail et un logement. N'importe où. Rien de plus. Je suis un peu ému quand je parle de cela. Et oui, on se rend compte que la base, c'est manger et pouvoir dormir » (Entretien n° 4).

« Je ne veux rien d'autre qu'un peu de stabilité. Comme ça fait peur la rue. Je ne souhaite à personne d'y aller surtout au petit matin quand les gens alcoolisés sortent de boîtes, qu'on est bien fatigués. Là, on aimerait être morts » (Entretien n° 5).

« ...il m'est arrivé des galères, j'ai bougé » beaucoup, dormi dehors. C'est pour ça que je ne vois pas, je ne veux pas de personnes nocives. C'est fini... » (Entretien n° 6).

« Avoir ma maison, peut-être un mec, un chien (rires) » (Entretien n° 7).

« Un travail et une maison mais je n'y pense même pas. S'occuper de soi dans le présent, c'est déjà si difficile » ; et : « j'aimerais rembourser mes dettes et être tranquille » (Entretien de groupe n° 2).

« J'aimerais avoir une maison avec des poules, mais je ne crois pas beaucoup en mon avenir ; je suis sur un fil très fin. Je n'imagine pas un futur. Je ne préfère pas par peur d'être déçu » (Histoire de vie n° 2).

« J'aimerais faire une formation. Pour avoir un métier. Je suis si seule » (Entretien n° 6).

« Le futur, j'y pense pas » (Entretien n° 7)

« J'aimerais que le futur soit comme maintenant » (Entretien n° 8).

« Je cherche une école pour faire ce que j'ai envie. Rien de plus. Et je ne vais pas plus loin » (Entretien n° 10).

« Je demande peu. Une petite vie. Logement et travail stable. Pas plus » (Entretien n° 28).

Beaucoup d'autres réponses ont la même tonalité. En somme, le « no future » domine. Pas de résilience à l'horizon. Le sentiment abandonnique partout présent. Ce qui est vrai pour les jeunes sortants de l'ASE l'est aussi pour la plupart des autres. « Qui est prêt à 18 ans à affronter la vie seul ? » se demande Léo, ancien jeune de l'ASE, interrogé dans l'enquête réalisée par le journal « Libération ». « Alors avec un passé chargé d'absences affectives, de conflits avec les autres et

soi-même, comment 20 ans pourrait être le plus bel âge de la vie ? Comment pourrait-il être le temps des promesses ? La précarisation des jeunes placés dans « une période charnière de construction de soi » revient à en faire « une jeunesse sans toit ni loi envers l'avenir <sup>28</sup>».

### *Leur avis sur la Plateforme*

« Au début, je m'en foutais un peu parce que c'est la mission locale qui m'avait envoyé... Ils m'ont aidé pour plein de choses... » (Entretien n° 2).

« On a des éducatrices, des spécialistes dans la Plateforme avec un engagement génial. Elles sonnent leur cœur pour nous aider. Même s'il y a des jeunes qui ne respectent pas trop les heures de rendez-vous, elles sont quand même là ; elles ne lâchent pas et trouvent toujours les meilleures solutions » (Entretien n° 3).

« L'éducatrice s'est battue pour moi. C'est bien. Tout est bien, leur disponibilité ...personne n'a jamais été aussi disponible pour moi ; j'aimerais garder cette éducatrice » (Entretien n° 4).

« La Plateforme, on m'aide à tout ; toujours disponible » (Entretien n° 7).

« Je n'ai rien à redire. Ils s'occupent de tout et vite. Quand je ne comprends pas, ils m'expliquent. Ils sont présents. C'est simple, ils sont là » (Entretien n° 10).

« La Plateforme : depuis le premier jour, ils ont été efficaces. Ils m'ont tout donné, des papiers, un appartement, un boulot. Je ne peux rien leur demander de plus ; sans eux, je serais dans la rue » (Histoire de vie n° 2).

« A la Plateforme, ils m'aident en tout : ils montent des dossiers pour tout, endettement, papiers administratifs... Il n'y a pas un truc où ils ne m'aident pas » (Entretien n° 27).

« Ils font tout ce qu'il faut : papiers administratifs, cartes de bus, de train, CMU<sup>29</sup>... Pour le travail, c'est un peu compliqué. Ils ne peuvent pas tout faire non plus » (Entretien n° 29).

C'est un échantillon des réponses obtenues concernant leurs appréciations relatives au travail de la Plateforme. Aucune réponse n'a été défavorable ou critique. Seuls ceux (celles) qui viennent d'arriver indiquent qu'ils attendent, souvent avec impatience, les résultats des premières mesures effectuées en leur

---

<sup>28</sup> Dans « Qui peut affronter la vie seul à 18 ans ? », *Libération*, lundi 14 octobre 2019.

<sup>29</sup> CMU : Couverture Maladie Universelle

faveur. Deux personnes seulement ont regretté que les choses « traînent » pour l'un (qui semble assez nonchalant laissant peut-être augurer qu'il attend plus des autres que de lui-même), et « sont bloquées » pour l'autre (pour des raisons administratives).

### *Le point de vue des salariées*

On pourrait reprendre à l'identique les réflexions émises l'année dernière par les salariées lorsqu'il s'agit de la nature de leur pratique professionnelle si spécifique au regard de celles développée en général dans le travail social : réactivité, anticipation, proximité, travail dans l'instantanéité...et relevant du « guichet unique » (le professionnel, comme dit un jeune, « s'occupe de tout »). Seul interlocuteur, il tend à rassurer parce qu'*il évite le morcellement des prises en charge*. De sorte que, comme l'année précédente, il y a peu d'abandon : la proximité des professionnels « qui ne nous lâchent pas », doublée d'un projet qui nécessite la motivation du jeune pour sortir d'une situation qu'il ne veut plus vivre (véritable prérequis à l'engagement dans la Plateforme) assurent le maintien dans l'effort de recherche de solutions (concernant surtout l'emploi) de la plupart.

Les freins au travail des salariées sont également les mêmes : le relogement des jeunes après leur passage dans un appartement où ils ne paient pas de loyer (en raison de la quasi-impossibilité de le payer au regard de leurs revenus) et les problèmes administratifs (pour les MNA<sup>30</sup>, par exemple, un récépissé n'est pas suffisant pour toucher les APL<sup>31</sup>).

Notons pour finir qu'apparaît - plus en 2019 qu'en 2018 – bien que pas toujours explicitée par elles, une certaine lassitude renforcée par le sentiment d'un déficit de soutien. En miroir avec les jeunes qu'elles accompagnent (ils manquent de tout), elles se sentent esseulées ; courant après mille choses, anticipant souvent pour que le jeune ne décroche pas, relançant jeunes et partenaires car le temps est compté. Elles semblent vivre dans un temps ininterrompu, une sorte de course permanente contre l'adversité et le temps qui passe. Ne pas lâcher les jeunes, c'est aussi pour elles l'obligation de travailler sans répit, sans s'autoriser « à lever le pied », ni à prendre de la distance.

### *Inductions inaugurales, idéaux-types et symptômes*

Nous ne reviendrons pas sur les définitions de ces notions rappelées pour certaines plus haut et sur lesquelles nous nous sommes largement expliqués dans

---

<sup>30</sup> MNA : Mineurs non-accompagnés

<sup>31</sup> APL : Aide Personnalisée au Logement

la première étude à laquelle nous renvoyons le lecteur<sup>32</sup>. Notons seulement que les inductions inaugurales, qui sont à l'origine et fondent les idéaux types et auxquels les parcours des jeunes ramènent, sont (et restent) : - *la pauvreté* (dans toutes ses dimensions et pas seulement économique) ; - *la rupture familiale* et – *l'expérience de la rue*. Ces caractéristiques sont communes à la quasi-totalité des jeunes rencontrés lors des deux étapes de cette étude en 2018 et 2019.

De ces *matrices* originelles, il est possible d'extraire toute une série de *symptômes* qui les traduisent : - la souffrance et l'angoisse ; - le repli sur soi et la recherche éperdue de stabilité ; - la mise à distance apparente de tout ce qui apparaît comme relevant de l'hédonisme ou comme inaccessible (faire la fête, l'amitié, l'amour, le sexe<sup>33</sup>), l'instabilité chronique, des projets précis et modestes (« on ne peut pas se permettre de rêver »).

Sur toutes ces questions, les jeunes de cette année sont pareils à ceux de l'année dernière, confirmant en tous points (ou presque) l'idéal type du jeune de la Plateforme.

---

<sup>32</sup> Jean-Luc Prades, *Plateforme jeunes, un support contre l'instabilité*, publié dans *Les Cahiers de l'Actif*, op.cit.

<sup>33</sup> Nous préciserons ces aspects plus bas.

### III. Les spécificités de la seconde étape de l'étude (2019) : approche comparative

#### *Traumatisme, résilience*

Un lecteur de la première partie de l'étude a demandé à son rédacteur pourquoi la notion de résilience n'apparaissait pas dans le texte ; autrement dit, il posait la question de savoir si la Plateforme ne pouvait pas être appréhendée comme un facteur de résilience puisque ceux qui y ont accès arrivent bien souvent avec leurs traumatismes. Disons, en préalable à la réponse à cette question, que la seconde étape de l'étude a fait apparaître une moins grande homogénéité des parcours, même si dans l'ensemble, les caractéristiques demeurent les mêmes. Certains ont connu « l'enfer » et se trouvent à tel point « abîmés » et « démunis » qu'on se demande même si l'accompagnement de la Plateforme sera en mesure – non pas de mettre un terme à leur instabilité – mais même d'atténuer les effets psychiques et physiques de ces vies si mal engagées. D'autres, davantage armés devant l'adversité, rendent – au moins en apparence – l'accompagnement plus léger et les espoirs d'une vie autonome plus réalistes, plus faciles à atteindre. Peut-être que les déboires d'un jeune couple victime de la jalousie d'une sœur les conduisant provisoirement à la rue, aussi graves soient-ils, laissent-ils moins de traces que l'abandon d'une mère dès le plus jeune âge, tant est majorée, dans ce dernier cas, le sentiment abandonnique. Pour autant, qui dira avec certitude l'ampleur des traumatismes vécus ? Qui dira la capacité de résilience de chacun et chacune ?

Le mariage forcé de la jeune fille encore adolescente, les attouchements d'un père incestueux, l'éducation laxiste ou au contraire sévère à l'excès, la maltraitance physique ou psychique, la vie du migrant traversant la mer en pneumatique et parcourant des pays entiers à pieds sans argent, la rue, la toxicomanie et l'alcool, la violence, le viol et la prostitution, la faim, la promiscuité, le froid, et la peur... toutes et tous ne l'ont pas vécu dans leur seule vie mais l'ont exprimé tour à tour dans des récits émouvants pour ceux qui les ont écoutés mais aussi pour ceux qui les donnent à entendre très souvent pour la première fois. De ces récits, on ne peut ignorer les effets délétères et les traumatismes qu'ils occasionnent. L'émotion palpable, les pleurs lâchés ou retenus, ou encore le déni... en sont les manifestations visibles.

La notion de résilience contient l'idée originelle qu'il existe une résistance aux pressions qui éviterait une trop grande déformation ou qui permettrait de retrouver la forme première. Même Boris Cyrulnik, qui a largement participé à la vulgarisation de ce terme en France, pense qu'en donner une définition précise, serait « hasardeux »<sup>34</sup> car ce mot peut s'appliquer à des situations très différentes.

---

<sup>34</sup> Boris Cyrulnik, Jean-Pierre Pourtois (dir.), *Ecole et résilience*, Odile Jacob, Paris, 2007

A propos de cette notion, Serge Tisseron parle plutôt d'ambiguïté qui tendrait « à masquer le caractère toujours extrêmement fragile des défenses développées pour faire face aux traumatismes », notant aussi, en particulier, « la grande variété des mécanismes de défenses »<sup>35</sup>.

S'agissant des jeunes que nous avons approchés, nous constatons, sans étude clinique approfondie, que si certains décrivent explicitement des situations de nature traumatique, d'autres ne le font pas, ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas de traumatisme. On sait l'existence de l'amnésie traumatique. Un jeune venu pour un entretien s'est refusé (avant d'entrer dans la salle) à s'y prêter : « Je ne peux pas, dit-il, c'est trop dur, ce passé, je ne veux pas y retourner. C'est fini. Je tourne la page. C'est une autre vie qui commence ». Comment interpréter cette attitude et ce qu'en dit son auteur ? De même, on sait bien que dépasser la « part sombre des souffrances » n'est pas toujours définitif. C'est pourquoi, s'il est tout à fait possible que la Plateforme puisse être, pour certains, un outil ouvrant à un processus de résilience, on ne saurait ni en être certain, ni généraliser cette proposition au point d'en faire, par exemple, un point du programme de ce dispositif.

Il faudrait ajouter, pour être encore plus précis, que la Plateforme n'est pas en mesure d'offrir à tous, dans l'immédiat, une vie sécurisée qui leur assurerait de rompre totalement avec l'insécurité passée. En témoignent certains entretiens. Par exemple, même dans certains logements en FJT<sup>36</sup>, leur vie est telle qu'ils veulent les quitter : « Je n'ai que des ennuis. Dans le FJT, dans le quartier, il y a une bande de jeunes, de vrais méchants, qui s'en prennent à moi sans raison. Ils m'ont frappé et dépouillé. Moi, je voulais bien être leur copain, mais pas eux. Ils m'agressent tout le temps. Je ne veux plus y retourner ».

### *L'expérience de la rue*

Si beaucoup de ceux et celles que nous avons rencontrés (les deux tiers) ont eu cette amère expérience de la rue, elle ne peut être confondue avec celle que décrivent des clochards aguerris, tels ceux approchés par Patrick Declerck<sup>37</sup>. Eux se déclarent volontiers victimes : « J'en ai bavé, disent-ils, et j'ai tout perdu » à cause d'une femme, des parents, de l'Etat, d'un employeur.... Ils renoncent, pour la plupart, à rechercher du travail : « Bon, il faut dire que je n'en cherche pas tellement... ». Ils pensent que leur mère ou les parents ont manqué : « J'aurais eu mes parents (...) je ne serai pas à ce point ». Ils disent que la solitude pèse : « Moi, je n'ai pas de famille, j'ai rien du tout ». Pour eux, la « zone » devient comme un lieu habituel de vie : « Ben là, je dors là, dans une cave. Je suis peinard. Ils font comme si la vie n'était faite que d'alcools et de délires (« Je voyais que

---

<sup>35</sup> Serge Tisseron, « Ces mots qui polluent la pensée. Résilience ou lutte pour la vie », *Le Monde Diplomatique*, n° 593, 2003

<sup>36</sup> FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs

<sup>37</sup> Patrick Declerck, *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, 2001

ma vie elle était foutue. Je voulais en finir, quoi. Alors je picolais, je picolais, je picolais. Les derniers temps, j'arrivais même pas à voir le jour ».

Les jeunes rencontrés vivent l'expérience de la rue comme un accident qu'ils ne souhaitent sous aucun prétexte revivre. A aucun prix, ils ne voudraient s'installer dans la situation d'un(e) personne SDF. Ce point est commun à la totalité des jeunes chez qui nous n'avons jamais entendu s'exprimer une quelconque attractivité, même par ce que Michel Parazelli appelle un « choix contraint »<sup>38</sup>. Loin d'espérer une quelconque « réalisation de soi », expression « d'une survie identitaire », la rue n'est pas perçue par eux (elles) comme un lieu possible de socialisation mais plutôt comme *un lieu de perte sociale et de déchéance humaine*. Aucun attribut positif n'apparaît dans leur propos pour la désigner. Rien ne semble pire que ce retour à la rue. Même ce foyer qu'un jeune a refusé d'inscrire dans la protection de l'enfance tant il le jugeait peu protecteur lui apparaît préférable à la rue : « La preuve, dit-il, quand j'étais en foyer, je fuguais tout le temps, mais à la rue, je n'y restais pas. J'avais trop peur » (Entretien Groupe 5, ASE). Sur ce point au moins, aucune résignation, comme on la trouve plus fréquemment chez les personnes plus âgées fréquentant la Halte de nuit : faisons l'hypothèse que leur jeunesse l'explique en grande partie.

#### *Quelques éléments, soit nouveaux, soit apparus avec plus de relief*

Le mauvais *état de santé* de plusieurs jeunes s'est révélé plus visible, avec une dégradation accélérée durant la période passée dans la rue : « Je me suis cassé un pied et j'ai l'impression d'avoir pris plusieurs années en quelques mois. Je me sens plus vieux, fatigué ». Un autre jeune s'est présenté dans un état lamentable : « J'ai les genoux pleins d'eau. J'ai du mal à marcher et j'ai mal dans tout dans le dos. Je n'ai pas de CMU, donc pas de médecin. Et maintenant, il faut que je travaille. Jamais, ça n'a été aussi pire. Et pourtant, j'en ai bavé dans ma vie » (Entretien n° 27).

La présence de propos se référant à la *toxicomanie et à l'alcool* est plus grande que celle constatée lors de la première vague d'entretiens. Alors que la consommation d'alcool est corrélée largement aux situations de vie dans la rue, celle de stupéfiants (d'herbe) semble davantage « naturalisée » et associée à la vie quotidienne, voire à des moments de convivialité. « Dans la rue, je marchais toute la nuit ; je buvais pour me donner du courage » dit une jeune. « Le plus souvent, je suis seule ou avec d'autres et je fume (de l'herbe), comme tout le monde » dit la même.

Lors des entretiens, on a pu observer des « *pertes de mémoires* » ou des « blancs » dans l'histoire de leur vie, suffisamment nombreux pour qu'on les

---

<sup>38</sup> Michel Parazelli, *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Presses de l'Université du Québec, 2002

remarque. Elles concernent des périodes de la vie, des noms de personnes qui ont été proches, par exemple. « A cinq ou six ans, je suis arrivé à Nice ; avant, je ne sais pas où j'étais » (deux jeunes ont tenu ces mêmes propos). « Ma sœur, je sais même plus comment elle s'appelle, c'est dire... ». Un autre : « Le foyer, j'y suis resté deux ans ; je ne sais plus comment il s'appelle ». Et : « J'ai plein de blancs, j'ai oublié...c'est peut-être mieux comme ça ».

A nouveau cette année, nous avons constaté *l'effet auto-thérapeutique* de ces entretiens. Les jeunes viennent un peu « à reculons » puis disent à la fin de l'entretien avoir été heureux(es) d'avoir pu s'exprimer au point même pour certains(es) de regretter que l'entretien se termine (une histoire de vie a ainsi pu suivre un entretien).

Les périodes de « galère » sont souvent associées à des temps d'*endettement* dont personne n'avait parlé lors de la première vague d'entretiens. L'endettement est souvent dû à des loyers impayés, plus souvent encore aux amendes non réglées, surtout dans les transports en commun utilisés sans tickets, sans paiement. Les sommes cumulées, avec les frais de relances et les pénalités de retard, peuvent atteindre des montants considérables (plusieurs dizaines de milliers d'euros pour certains).

#### IV. IMPACT SOCIAL ET « COÛTS EVITES »

Les dispositifs sociaux doivent faire l'objet d'évaluations qui peuvent être quantitatives. Il n'est pas absurde de se demander ce que coûterait à la collectivité des personnes restant dans la rue, sans qu'elles soient prises en charge par ces dispositifs. Nous avons déjà évoqué, dans le premier rapport réalisé une année avant celui-ci, la difficulté à réaliser ce chiffrage et nous en avons donné les raisons. Cependant, au même moment où se réalisait cette enquête qualitative, une autre, faite par *Impact Invest Lab* (IIL), se proposait précisément d'en effectuer une autre visant à suivre et évaluer l'expérimentation « Plateforme jeunes »<sup>39</sup> de ce point de vue. Les contrats à Impact Social viennent répondre « à une problématique de contraintes budgétaires du secteur public en finançant par un tiers des programmes de prévention ». La logique de ces contrats vise à établir un ratio entre le coût total d'une population en difficulté (« statu Quo ») pour la collectivité et le coût avec intervention, en espérant pouvoir chiffrer les économies réalisées. En somme, le contrat à impact social (CIS) permet de réaliser un transfert du budget lié au traitement d'une problématique sociale à celui lié à sa prévention, donc « le financement par des investisseurs privés des projets sociaux préventifs et innovants permettant à l'Etat de réaliser des économies ». Les projets financés possèdent trois caractéristiques incontournables : - ils doivent générer des économies pour la collectivité publique ; - cibler une population bien définie ; - et être en capacité d'objectiver son action par une mesure de résultats à court ou moyen terme (3 à 5 ans). Au moment où IIL rendu le document, 13 projets en France étaient labellisés.

L'analyse globale des coûts évités proposée par le Laboratoire (IIL) s'appuie sur plusieurs autres études, dont l'une sur le retour à l'emploi - étude macro-économique « d'ATD Quart Monde » sur l'expérimentation « Territoire, zéro chômeur de longue durée »<sup>40</sup>, qui montre que la privation d'emploi pour les jeunes a un coût de 11000 euros par personne et par an – et une autre réalisée par « l'Action Tank Entreprise et Pauvreté »<sup>41</sup> qui a calculé qu'un parcours de personne à la rue coûte 20 000 euros en moyenne à la collectivité et que chaque personne relogée permet d'économiser plus de 11000 euros de dépenses par an. D'une manière plus précise, le Laboratoire (IIL) indique qu'en termes d'impact financier potentiel pour la puissance publique, la Plateforme allègerait les coûts liés au chômage et à la rue, dont les dépenses de solidarité, la santé, l'hébergement temporaire. *Une modélisation réalisée à partir des profils des jeunes*

---

<sup>39</sup> Les éléments qui suivent proviennent du document d'étude présenté et remis par Impact Invest Lab en date du 7 novembre 2019 intitulé « Plateforme de services jeunes NEET : une expérimentation pour un contrat à impact social ».

<sup>40</sup> « Etude macro-économique sur le coût de la privation durable d'emploi, Territoire zéro chômeur de longue durée », ATD quart Monde, 2017

<sup>41</sup> « Le logement d'abord, et après. Bilan et propositions pour la généralisation du logement d'abord en France », Agence Nouvelle des solidarités Actives, Actions Tank Entreprises et pauvreté, 2017

*accompagnés permet d'estimer les coûts évités à plus de 4000 euros par an et par personne.*

Des financements supplémentaires permettraient l'accès à davantage de logements, le renforcement de l'équipe et le développement de formes complémentaires d'accompagnement (montée en charge prévue sur trois ans, 2021-2023).

Nous renvoyons le lecteur à l'étude du Laboratoire IIL pour l'ensemble des chiffrages. Contentons-nous des suivants : en projetant le prévisionnel sur 3 ans, le budget s'élèverait à 2,9 M d'euros en partant de l'hypothèse que les subventions actuelles se poursuivront (2,4 M d'euros de budget, la différence restant à financer par le contrat Impact Social). Le nombre de jeunes, de logements et d'accompagnateurs concernés, passerait de 80 jeunes en 2019-2020 à 100 en 2021, 160 en 2022 et 200 en 2023 ; de 24 logements en 2019-2020 à 36 en 2021, 48 en 2022, 60 en 2023 ; de 3 travailleurs sociaux (et 1 temps partiel coordonnateur) en 2019 à 6 travailleurs sociaux (et un coordonnateur à plein temps en 2023).

Ce changement d'échelle, rationnel au plan arithmétique, ne sera pas sans conséquence sur les pratiques d'accompagnement. Nous évoquerons cette question dans le chapitre suivant relatif aux préconisations.

## IV. PRECONISATIONS

### *Evaluation des préconisations faites lors de la première étude (avec le groupe des salariées)*

Dix préconisations forment les dernières pages du premier rapport d'étude réalisé il y a un an. Elles ont été reprises au cours de l'entretien avec les salariées afin d'en évaluer, avec le temps, la pertinence et l'effectivité éventuelle de leur mise en œuvre totale ou partielle.

- 1) La première préconisation concernait la demande d'un *appui psychologique* par la présence ponctuelle d'un psychologue. La « dimension auto-thérapeutique des entretiens auprès de jeunes, pour certains, proches de la dépression » est confirmée par les nouveaux entretiens. La détresse de certains d'entre eux (elles) est patente. Cet appui est bien assuré en partie par les personnels d'accompagnement (dont ce n'est pas la fonction première) et par la venue d'une psychologue (dans un temps tellement réduit – 3h mensuel - qu'on peut considérer cette présence comme très marginale) qui ne peut répondre ni aux urgences ni à toutes les demandes particulières (créneau inadapté).

Une autre proposition, plus ciblée, est faite avec cette seconde étude, qui fait l'hypothèse que la diversité des situations et des pathologies psychiques éventuelles sont telles qu'il serait plus judicieux de ne pas focaliser sur une seule augmentation du nombre d'heures d'une psychologue mais de constituer *un pool de psychologues libéraux aux profils divers* (hommes, femmes – orientations psychologiques différentes (psychanalytique, comportementaliste, psychothérapie familiale ...), ayant quelques disponibilités – et qui pourraient être appelés (ou auxquels on adresserait les jeunes) en fonction des besoins estimés par le coordonnateur(trice) et un(e) psychiatre (ou psychologue) davantage présent(e) qui se chargerait d'orienter, y compris téléphoniquement.

- 2) Parallèlement, et confirmant (ce que nous constatons déjà l'année dernière) l'isolement de ces jeunes demanderait l'organisation de *pratiques de groupes*. Les séances de groupes ont mis encore en lumière tous les bénéfices que ces jeunes pouvaient en tirer. L'écoute, la compréhension, les échanges (de conseils, d'adresses, de mises en garde..) et le partage de joies et de peines, de souffrances viennent mettre en exergue la nécessité de rompre leur isolement par des activités plus collectives. Nous le soulignons déjà l'année dernière : le dispositif de la Plateforme tend à individualiser les accompagnements ; orientation nécessaire mais insuffisante. Peu de choses ont été faites dans ce sens (2 ou 3 projets), sans doute « par manque de temps » (comme l'a indiqué le Groupe salariées),

mais aussi peut-être, parce qu'il n'est pas aussi facile que cela de penser aussi le collectif quand tout vous conduit à l'individuel. Notons toutefois que lors du Noël 2019, une fête rassemblant l'ensemble des jeunes a été organisée par le personnel de la Plateforme. Les jeunes rencontrés juste avant pour les entretiens ont montré leur joie et la reconnaissance de ce que certains ont pris pour « une attention » à leur égard. Nous faisons ici une autre proposition, la création d'un collectif, dont les grandes lignes seront exposées plus bas.

- 3) La troisième préconisation se situe au plan fonctionnel : la transversalité privilégiant les ressources propres de la Fondation aura tendance à impliquer un *travail en vase clos* ; or, les ressources possibles en quantité et en qualité devraient permettre aux jeunes de se mouvoir dans un réseau le plus large possible capable de lutter contre cette tendance bien connue à privilégier « l'entre soi ». Sur ce point, le groupe des salariés note des avancées (autres partenaires, foyers – réunions inter services) mais reconnaît que le cloisonnement persiste : « il faudrait avoir du temps pour prospecter, relancer... » (Groupe des salariés). Dans l'état actuel, il semble qu'une grande partie de ce travail ne pourrait être fait que par le coordonnateur.
- 4) La demande toujours aussi présente de pouvoir passer le *permis de conduire* reste, dans bien des cas, lettre morte. L'accès à l'auto-école de la Fondation semble difficile (probablement en raison du nombre limité de places mais aussi parce qu'elle n'est pas gratuite). Il y aurait certainement là un effort à faire car pouvoir conduire facilite beaucoup l'accès à l'emploi. Un jeune reçu pour un entretien indiquait qu'il parcourait tous les jours en vélo la distance séparant Nice d'Antibes pour aller travailler.
- 5) Une autre demande pressante, comme elle l'était l'année dernière dans la première vague d'entretiens, a trait au *relogement*. C'est un problème presque inextricable en raison du nombre limité de logements à disposition de la Fondation au regard du nombre de jeunes accueillis à la Plateforme, d'un côté ; et du montant des salaires des jeunes et des prix des loyers dans les Alpes-Maritimes de l'autre. « Le relogement, écrivions-nous l'année dernière, apparaît aux jeunes et aux salariés, comme le maillon faible dans la chaîne de la réussite ». Les salariés de la Plateforme disent tout tenter dans ce domaine en particulier en faisant des demandes d'accès aux logements sociaux. Mais les difficultés structurelles sont là et d'autres viennent parfois s'y ajouter (par exemple, certains problèmes que des jeunes ont évoqué plus haut liés à l'environnement très négatif d'un Foyer de Jeunes Travailleurs qui le rendent peu attractif, pour ne pas dire davantage).

- 6) La question, qualifiée l'année dernière « d'épineuse », de la *régularisation administrative* de certains jeunes est toujours d'actualité : elle reste un frein au travail des professionnels et un motif de découragement de jeunes qui vivent comme problématique leur chance d'insertion. Les blocages de la Préfecture sont là.

Parce qu'épineuse – et paraissant à ce titre un peu sans issue – il est apparu nécessaire de pousser l'investigation. Un petit livre donne quelques clés de compréhension du fonctionnement des « guichets de l'immigration ; il montre, comme le dit un agent cité par l'auteur du livre, que « la régularisation se fait toujours à titre exceptionnel »<sup>42</sup>.

- 7) Le rapport précédent traitait de l'emploi, facteur prioritaire de l'insertion, dans un contexte de chômage massif et structurel. Il proposait *une diversification de l'offre* vers une pluralité des modes d'insertion. Etaient cités : l'insertion par le sport, la formation, la culture... « chemins de traverses donnant sur des portes ouvertes, provisoires ou pas, évitant de buter sur des objectifs trop limités accroissant les obstacles insurmontables pour certains ». Etaient ainsi proposés le BAFA<sup>43</sup>, le Brevet de secouriste... » offrant « reconnaissance et enrichissant le CV<sup>44</sup> ».

Le groupe de salariés évoque son manque de disponibilité pour accomplir ce travail et renvoie à la Mission Locale, plus apte à le réaliser.

- 8) La huitième préconisation concernait la *publicité* : faire en sorte que la Plateforme soit mieux connue des jeunes qui ignorent qu'elle existe et qui restent au bord de la route. Cette préconisation venait des jeunes eux-mêmes qui l'avaient proposée. Ce qui n'a pas été le cas cette année, même si certains jeunes ont regretté « qu'on ne fasse rien pour certains en sale état ». Le groupe des salariés a indiqué qu'il existait de toute façon une liste d'attente, bien que fluctuante, toujours « très chargée » (10 à 15 personnes).

Pour répondre à ce point, on peut aussi renvoyer le lecteur à un paragraphe qui suit traitant de la proposition de création d'un collectif rassemblant des jeunes de la Plateforme.

Les deux dernières préconisations s'inscrivaient dans le cadre de perspectives en relation avec la seconde étape de l'étude, celle qui nous concerne aujourd'hui.

---

<sup>42</sup> Alexis Spire, *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Editions Raisons d'agir, 2003. Selon cet auteur, les agents qui « sélectionnent les migrants les plus utiles aux entreprises décident lesquels pourront rester sur le territoire ». Ils le font « sans déroger à une législation qui, au fil des réformes successives, leur laisse de plus en plus de liberté », sur fond d'imprécisions croissantes des critères juridiques et d'une « politique du chiffre » qui ne fait que « renforcer la suspicion des agents » contre les fraudes. Et de citer un agent : « Moi, je fais mon chiffre et rien que mon chiffre ». Cette enquête minutieuse, et donc crédible, ne fait que confirmer le qualitatif accolé à la question : épineuse !

<sup>43</sup> Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur

<sup>44</sup> CV : Curriculum Vitae

- 9) *Les révisions des fiches d'accueil.* Ces fiches ont été revues et sont mieux remplies en 2019 qu'elles ne l'étaient en 2018. Cependant, certaines semblent avoir été remplies par les jeunes eux-mêmes sans trop de vérification (des rubriques sont sans réponse sans qu'on sache pourquoi) et d'autres peu lisibles. Nous proposons un complément dont on trouvera la teneur plus bas, dans le chapitre consacré à l'aide pour une évaluation.
- 10) Enfin, il avait été préconisé en 2018 de mettre en place un *dispositif de suivi des jeunes* sortis de la Plateforme puisque le bénéfice supposé du passage des jeunes ne peut être apprécié qu'en fonction du résultat de cette prise en charge qui ne pourra être évalué qu'à partir de la connaissance de ce que ces jeunes sont devenus. Faute de mieux, nous proposons que soit remise à chaque jeune, à leur sortie, une fiche à remplir indiquant leur nom, leur adresse et la nature de leur emploi ou formation, le tout dans une enveloppe timbrée au nom de la Plateforme, qu'ils auraient à renvoyer 3 ou 4 mois après leur sortie. Cette procédure pourrait être complétée par des appels téléphoniques systématiques (1 fois par an, par exemple), afin de garder le lien (ce que beaucoup de jeunes ont dit souhaiter). Ce travail a commencé auprès de jeunes sortis du dispositif : sur 26 jeunes ayant répondu, 23 ont un emploi et un logement, 1 n'a ni logement ni emploi et 2 sans emploi mais indemnisés. La création d'un collectif faisant l'objet du paragraphe suivant aiderait aussi grandement à cette tâche indispensable.

### *Création d'un collectif rassemblant les jeunes de la Plateforme*

Plusieurs facteurs viennent rendre complexe la création d'un tel collectif dont l'intérêt serait évident ; elle rendrait *visible* une population qui l'est peu et permettrait à certains de ces jeunes de sortir d'une solitude qui ne fait que renforcer leur marginalisation. La mutualisation, l'entraide, la reconnaissance découleraient de cette existence collective.

Pour espérer pouvoir avancer sur ce terrain, il faut d'abord mettre au jour les obstacles éventuels. Parmi ceux-ci, le premier est commun aux chômeurs décrit par D. Demazière et M-T. Pignoni (1998) : « Plus encore que les salariés, les chômeurs sont constitués comme des rivaux, opposés les uns aux autres par de loi de l'offre et de la demande sur le marché du travail. Les relations sociales dans lesquelles les chômeurs sont structurellement inscrits sont un obstacle à l'émergence d'un intérêt commun ». Ensuite, écrivent les mêmes auteurs, « être ensemble veut dire se battre au nom d'une identité dont ils ne sont pas toujours fiers et qu'ils essaient souvent de fuir ». Ce qui vaut pour les chômeurs vaut aussi pour les jeunes de la Plateforme. L'action collective ne va pas non plus de soi pour des jeunes aux faibles ressources économiques et sociales, en termes de

statut, de revenu, de compétences. Seule une aide extérieure pourrait être en mesure de les mobiliser. C'est que montre Cécile Péchu (1996) en prenant l'exemple des associations de Comités de sans-logis et de Droit Au Logement (DAL) qui ont réussi à mobiliser des populations marginales grâce à des « modes d'actions » particuliers (plutôt spectaculaires et très médiatisés avec l'appui de personnalités telles que l'Abbé Pierre ou des artistes) et à la présence « d'entrepreneurs de mobilisation », c'est-à-dire de militants ayant des ressources matérielles et sociales<sup>45</sup> qui dirigent effectivement (et un peu dans l'ombre) l'association, laissant les « mal-logés » dans la lumière. Il faut aussi, selon le même auteur, que l'engagement permette d'obtenir des bénéfices individuels. L'absence de ces conditions minimales explique l'échec enregistré, par exemple, par une association de vendeurs de journaux et mendiants du métro, population étudiée par Vanessa Stettinger<sup>46</sup>.

Si nous suivons ces analyses, il serait souhaitable de provoquer une assemblée des jeunes passés par la Plateforme ou y étant pour leur proposer de créer une association à la condition de trouver trois ou quatre personnes susceptibles de les encadrer (au moins au début) afin d'espérer pouvoir pérenniser son action. Ces personnes pourraient être cherchées dans les bénévoles de la Fondation, par exemple, et intéressés par ce pilotage.

### *Les effets du changement d'échelle du dispositif*

Passer de 3 accompagnateurs à 6 pour l'accompagnement de 200 jeunes au lieu de 60 n'a pas que des avantages, si l'on se place du point de vue de l'accompagnement. Si le fait d'avoir un coordonnateur à plein temps en est un, le quantitatif – comme nous le savons depuis longtemps, depuis le philosophe Hegel au moins - joue toujours sur le qualitatif. Or, nous l'avons montré, l'une des raisons de la qualité actuelle de cet accompagnement est lié à l'implication, la disponibilité et l'autonomie des travailleurs sociaux qui développent une pratique (aux plans des horaires de travail, des relations avec les personnes accompagnées et avec les partenaires...) qui n'est pas celle, disons (sans que cela soit péjoratif) plus fonctionnarisée du travail social plus classique. Le changement d'échelle tendra nécessairement à rendre l'institution, la hiérarchie, les lourdeurs administratives...plus présentes et par effet, à empiéter sur l'autonomie des salariés. Il y a donc là un danger potentiel qui met en tension la nécessaire évolution quantitative pour la pérennisation du dispositif et la nécessité de préserver l'autonomie de ceux qui travaillent pour conserver leur efficacité.

---

<sup>45</sup> Cécile Péchu, « Quand les exclus passent à l'action : la mobilisation des mal-logés », *Politix-Travaux de sciences politiques*, n°34, 1996

<sup>46</sup> Vanessa Stettinger, *Funambules de la précarité*, Paris, PUF, 2003



## VI. QUELQUES MOYENS POUR UNE AIDE A L'AUTO-EVALUATION CONTINUE

Evaluer, nous disent les dictionnaires, c'est estimer, apprécier, juger. Rapportée à un dispositif social comme la Plateforme jeunes, c'est d'abord donner une appréciation quant à la prestation de services qu'elle génère. Les études (celles de l'année dernière et celle-ci) participent à l'évaluation puisqu'elles visent à parfaire la connaissance de la population accueillie dans son rapport aux objectifs de la Plateforme. Mais nous intéressant plus particulièrement dans cette seconde étude aux effets de ce service sur le devenir des jeunes qui y transitent, nous devons nous demander ce qu'ils deviennent et prévoir les moyens simples permettant de l'apprécier.

### *Préalables*

Les bonnes âmes jurent que l'évaluation doit aller vers la qualité (réguler, rénover, moderniser, améliorer...) et non le contrôle. En réalité, comme le travail social, elle peut être un outil d'émancipation mais elle est toujours du contrôle social puisqu'elle est censée mesurer l'utilité des interventions. Pour ce faire, elle doit apprécier les pratiques et analyser les écarts entre les objectifs et les moyens mis en œuvre, entre les méthodes utilisées et les résultats observés et attendus. Le chapitre IV, plus haut, traitant des coûts évités, répond à sa manière à cet objectif évaluatif qui ne peut que rendre plus visible ce qui sans lui resterait dans l'ombre, avec les avantages et les dangers qu'une telle élucidation ou qu'une telle invisibilité envisage.

Par ailleurs, on entend dire que l'évaluation ne serait un mode de régulation démocratique qu'en introduisant la question des valeurs, c'est-à-dire que la mesure devrait se faire à l'aune de l'éthique.

Elle serait ainsi l'occasion « de renforcer la légitimité du travail social »<sup>47</sup> en l'associant aux « procédures, références et recommandations de bonnes pratiques professionnelles », faisant ainsi par la même occasion « naître le risque d'une normativité enfermante »<sup>48</sup>.

« L'évaluation convenable, écrit Christophe Dejourn<sup>49</sup>, c'est fondamentalement celle qui passe par l'analyse des difficultés que les gens rencontrent dans le travail » ou dans leur vie quotidienne. Suivant cette logique de raisonnement, évaluer n'est pas seulement prendre en compte la mesure de ces difficultés, c'est

---

<sup>47</sup> Brigitte Bouquet, « Le sens de l'évaluation dans le travail social », *Informations sociales*, n° 152, 2009. Et Bousquet B., Jaeger M., Sainsaulieu I., *Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-soaciale*, Paris, Dunod, 2007

<sup>48</sup> Brigitte Bouquet, op.cit.

<sup>49</sup> Christophe Dejourn, *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation*, INRA, Paris, 2003

aussi commencer par s'interroger en amont sur les difficultés qu'il y a à mettre en place un tel dispositif.

Au plan psychologique d'abord. « Beaucoup de travailleurs sentent aujourd'hui une contradiction entre ce qu'ils estiment être la mission de leur institution et leurs interventions quotidiennes. Ils croyaient s'être engagés au service d'objectifs pédagogiques, éducatifs ou sociaux, et ils se découvrent consacrer la majeure partie de leur temps à la rédaction de documents destinés à mesurer l'efficacité supposée de leurs activités. Les procédures dites d'évaluation qui se répandent à tous les niveaux de la société sont en réalité des procédures de dévaluation de l'humain. Et c'est bien ainsi qu'elles sont de plus en plus perçues par ceux qui sont chargés de les appliquer. Malheureusement, c'est le plus souvent l'aspect le plus mécanique et ennuyeux de leur activité qui affectent ces travailleurs. L'autre volet est moins souvent pointé : ces procédures ont à terme pour conséquence de rendre beaucoup plus difficile leur empathie pour les usagers qu'ils ont en charge. Toute procédure d'évaluation tend à créer un fossé infranchissable entre les « évaluateurs » et les évalués, et c'est ce qui fait d'elles de formidables machines de guerre contre l'empathie<sup>50</sup> ».

C'est pourquoi, il est nécessaire, d'une part d'avoir des outils simples, faciles à utiliser, prenant peu de temps, compréhensibles par tous et dont on voit l'utilité immédiate, et d'autre part une procédure qui relève moins du contrôle que de l'aide à améliorer la qualité du travail.

Les moyens à l'aide évaluative que nous proposons s'inscrivent donc dans le cadre de contraintes (puisque l'évaluation devient aujourd'hui soit une obligation légale, soit une nécessité imposée par les financeurs, soit une nécessité interne au fonctionnement) et possèdent plusieurs caractéristiques :

Ils sont *cumulatifs* : en s'ancrant sur des indicateurs simples bien que précis nommés dans ce rapport. Chaque saison d'évaluation ajoutera aux précédentes.

Parallèlement, ils sont *comparatifs* : l'évaluation ne se fera pas dans l'absolu mais en fonction des données cumulées des années précédentes.

Suivant les recommandations de Christophe Dejours, les *difficultés* seront centrales : nous partirons de celles rencontrées l'année précédente pour regarder au plus près comment elles ont pu être traitées, résolues ou pas (l'important étant le plus souvent moins le résultat que la manière de les appréhender permettant de renouveler les termes de l'analyse).

Les fiches qui suivent, à compléter et à améliorer chaque année, matérialiseront ces propositions : elles devraient faire l'objet d'analyses collectives des membres de l'équipe.

---

<sup>50</sup> Serge Tisseron, « L'emprise contre l'empathie », *Connexions*, n° 95, Toulouse, Erès, 2011



## FICHE 1 ET 2 (bénéficiaires)

Eléments comparatifs entre arrivée et départ	
Fiche 1 Inscription	Fiche 2 : départ de la Plateforme
<b>Identité</b>	
Nom : .....	
Prénom : .....	
Date et lieu de naissance : .....	
Nationalité : .....	.....
Sexe : .....N° de tél. : .....	.....
Situation familiale : .....	.....
Adresse du domicile (à l'arrivée).....	Adresse de départ : .....
.....	.....
Date d'inscription : .....	Date : .....
<b>Nature du logement</b>	
Privé : .....	.....
FJT : .....	.....
Logement social : .....	.....
Famille : .....	.....
Amis : .....	.....
Autre : .....	.....
Sans logement : .....	.....
<b>Orientation (à la Plateforme)</b>	
Mission locale : .....	
Associations : .....	
Foyers de l'Enfance .....	
« bouches à oreilles ».....	
Autre : .....	
<b>Situation administrative :</b>	
CIN : .....Passeport : .....	.....
Titre de séjours : ... Autre : .....	.....
<b>Formation</b>	
Niveau scolaire à l'entrée : .....	Formation en cours : .....
Bac (et plus) : .....CAP ....	.....
Apprentissage : .....	.....
<b>Emploi</b>	

Emploi à l'entrée : .....                      Emploi à la sortie : .....  
Sans emploi : .....                              Sans emploi : .....

**Montant net des ressources**

A l'entrée : .....                              A la sortie : .....

**Permis de conduire :**    oui : ..... non : .....

En cours : .....

**Endettement :** .....

Autres items



## Fiche 3 (salariés)

### Difficultés recensées lors des études et à travailler

**2019**

**2020**

#### 1) Situation de l'appui psychologique .....

*Présence :3h /mensuel .....*

*Projet pool psychologues .....*

#### 2) Les pratiques de groupes

*Peu de réalisations .....*

*Organisation soirée Noel .....*

#### 3) La transversalité du travail

*Recherches de débouchés, de propositions*

*Différentes.....*

*.....*

#### 4) Permis de conduire

*Recherche d'aides, auto-école sociale... ..*

*.....*

#### 5) Relogement

*Effort soutenu sur cette question (recherche de logements, HLM, FJT ) .....*

*.....*

#### 6) Régularisation administrative

*A étudier de plus près .....*

*.....*

<b>7) Diversification de l'offre</b>	
A mettre en œuvre	.....
.....	.....
<b>8) Publicité</b>	
<i>Origine des jeunes : surtout</i>	.....
<i>Mission Locale</i>	.....
<i>Liste d'attente (donc pas de nécessité dans l'immédiat)</i>	.....
<b>9) Révision des fiches d'accueil</b>	
<i>Révision effectuée et à poursuivre. Remplir avec précaution</i>	.....
.....	.....
<b>10) Suivi des jeunes</b>	
<i>Appels téléphoniques</i>	
<i>Dispositif à mettre en place</i>	.....
.....	.....
<b>11) Création d'un collectif</b>	
<i>Ebauche de projet</i>	.....
.....	.....
<b>12) Les effets du changement</b>	
<b>d'échelle de la Plateforme</b>	
<i>Éléments de maîtrise du développement</i>	.....
.....	.....

Autres questions à traiter

**Fiche 4**  
**Document à remplir par le jeune 3 mois après sa sortie**  
**(remis avec une enveloppe timbrée à l'adresse de la Plateforme)**  
**En complément des appels téléphoniques**

---

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse du domicile : .....  
.....  
Mail : ..... Tél. : .....  
Date

---

Logement : privé : ..... Social : .....  
FJT : ..... Sans : .....  
Autre : .....  
Adresse : .....  
.....

---

Emploi : ..... Formation : .....  
.....  
CDI : ..... CDD : ..... Apprentissage : .....  
Sans : ..... Autre : .....  
Formation ; .....  
Nom et adresse de l'employeur ou du Centre de  
formation : .....  
.....

---

Permis de conduite :  
Oui : ..... Nom : .....  
Code : .....

---

Autres activités : .....

## Note conclusive

Pour l'essentiel, les résultats de cette seconde étude qualitative confirment ceux trouvés dans la première (Chapitre 1). Les jeunes rencontrés offrent les *mêmes caractéristiques idéal-typiques* : même âge, même passé scolaire et familial, mêmes impasses sociales, professionnelles, psychologiques, mêmes expériences douloureuses... (Chapitres 2 et 3).

La rencontre de la Plateformes Jeunes est souvent vécue par eux comme l'ultime chance de leur vie pour espérer rompre avec la succession d'échecs qui les a conduits à la rue, à la marginalisation. Ce que nous avons nommé les « *inductions inaugurales* » sont identiques : la pauvreté et l'absence de perspectives, les familles défaillantes conduisant à la rupture, l'expérience de la rue (et/ou de la prison, de la prostitution) ont les mêmes symptômes : souffrance et repli sur soi, recherche de stabilité et projet modeste ... (Chapitres 2 et 3).

L'*étude d'impact social* (Chapitre 4) montre le bénéfice, y compris financier, que la collectivité peut espérer gagner du développement de la Plateforme dont la pérennisation est vitale pour ces jeunes devenus si nombreux.

Les préconisations, s'appuyant sur celles de l'année dernière, rappellent que les prescriptions – aussi fondées soient-elles – ne sont pas toujours suivies des effets escomptés car des obstacles viennent les interdire ou les retarder (Chapitre 5). Les prescriptions fonctionnent peu ou prou à l'idéal tandis que leur mise en actes rencontre le réel (qui, par définition, résiste).

L'une des préconisations ajoutées cette année concerne la création d'un Collectif de jeunes (sous la forme d'une association) aux vertus nombreuses, la première étant de *rompre avec l'invisibilité* de cette population.

L'*aide à l'évaluation* (Chapitre 6), bien que jusqu'ici limitée et provisoire, réalisée à partir des appels téléphoniques effectués en janvier 2020 auprès de jeunes sortis du dispositif, sont très encourageants puisqu'ils révèlent une *insertion (dans l'emploi et le logement) massive*. Nous le rappelons, sur 26 jeunes contactés, 23 sont, plusieurs mois après leur sortie de la Plateforme, en emploi et possède un logement, 1 est sans emploi et sans logement et 2 sont sans emploi mais indemnisés.

La vitalité, l'efficacité, le professionnalisme des salariés de la Plateforme sont indispensables à sa réussite. Mais ce développement quantitatif prévu, aussi nécessaire soit-il, reste à maîtriser afin qu'il ne mette pas en difficulté cette équipe si dynamique. Tant il est vrai, comme l'a montré la sociologie des organisations, que la croissance organisationnelle produit des effets liés à la division plus grande du travail, à la bureaucratisation (pour employer les grands mots) qui nuiraient grandement à l'efficacité des salariés et donc de ce dispositif. Les éléments d'aide à une auto-évaluation annuelle visent à permettre cette maîtrise.

L'ensemble de ces résultats, ici rassemblés en leur plus simple expression, font de ce dispositif un *modèle reproductible* puisque les idéaux types dégagés, comme les autres caractéristiques que ces résultats traduisent, se retrouveront globalement

ailleurs, exception faite de spécificités locales que des monographies pourraient facilement mettre en lumière.

## Repères bibliographiques complémentaires

- Agence Nouvelle des solidarités Actives, Actions Tank Entreprises et pauvreté, 2017. « Le logement d'abord, et après. Bilan et propositions pour la généralisation du logement d'abord en France »
- Arendt H. 1972. *La crise de la culture*, Paris, Galiimard
- ATD Quart Monde, 2017. « Etude macro-économique sur le coût de la privation durable d'emploi, Territoire zéro chômeur de longue durée »
- Bouquet, B. 2009. « Le sens de l'évaluation dans le travail social », *Informations sociales*, n° 152
- Bouquet B., Jaeger M., Sainsaulieu I. 2007. *Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*, Paris, Dunod
- Castel R. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard
- Cyrułnik B., Pourtois J-P. (dir.), *Ecole et résilience*, Odile Jacob, Paris, 2007
- Declerck P. 2001. *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon
- Dejours, C. 2003. *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation*, Paris, INRA
- Demazière D., Pignoni M-T. 1998. *Chômeurs : du silence à la révolte*, Paris, Hachette
- Dubet F. 1987. *La galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard
- Dubet F. 1990. *Les lycéens*, Paris, Seuil
- Dubet, F. 2019. *Une vie de sociologue*, Lormont, Le Bord de l'eau
- Ehrenberg A. 1991. *L'individu incertain*, Paris, Calmann-Levy
- Hartog F. 2003. *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Editions du Seuil
- Hoggart, R. 1970. *La culture du pauvre*, Paris, Minuit
- Impact Invest Lab, 2019. « Plateforme de services jeunes NEET : une expérimentation pour un contrat à impact », Document
- Le Roux Y, Lenderman D. 1998. *Le Cachalot. Mémoires d'un SDF*, Paris, Ramsay
- Mendel G. 1992. *La société n'est pas une famille*, Paris, La Découverte
- Nathan T. 1996. *L'influence qui guérit*, Paris, Odile Jacob
- Orwell G. 1982. *Dans la déche à Paris et à Londres (1933)*, Paris, Editions Champ Libre
- Parazelli, *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Presses de l'Université du Québec, 2002
- Paugam S. 1993. *La société française et ses pauvres*, Paris, PUF
- Péchu C. 1996. « Quand les exclus passent à l'action : la mobilisation des mal-logés », *Politix-Travaux de sciences politiques*, n°34
- Prades et all. 2015. « Note méthodologique préliminaire pour une recherche ethnographique sur les SDF » (commanditée par Médecins du Monde), *Les Cahiers du Laris*, n° 2

- Prades J-L. 2017. *Du pouvoir sur nos actes*, Paris, L'Harmattan
- Prades J-L. 2018. *Figuras de la psicosociologia. De la critica de Taylor al actepoder de Gérard Mendel*, Buenos Aires, Lugar Editorial
- Prades J-L. (sous la direction, avec Claire Rueff-Escoubès). 2018. *Introduction à Gérard Mendel. Une anthropologie et une clinique*, Paris, L'Harmattan
- Prades J-L. 2019. « Plateforme Jeunes : un support contre l'instabilité », *Les Cahiers de l'Actif*, n° 512-513
- Rahnema, M. 2003. *Quand la misère chasse la pauvreté*, Paris, Fayard/Actes Sud
- Sansot P. 1991. *Les gens de peu*, Paris, PUF
- Simmel G. 1998. *Les pauvres* (1908), Paris, PUF
- Spire A. 2003. *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Editions Raisons d'agir
- Stettinger, V. 2003. *Funambules de la précarité*, Paris, PUF
- Tisseron, S. 2003. « Ces mots qui polluent la pensée. Résilience ou lutte pour la vie », *Le Monde Diplomatique*, n° 593
- Tisseron, S. 2011. « L'emprise contre l'empathie », *Connexions*, n° 95, Toulouse, Erès